

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

31 DECEMBRE 2008



Direction de la
CONSOLIDATION REPORTING GROUPE

BILAN CONSOLIDE

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	31 déc 2008	31 déc 2007	31 déc 2006
ACTIF				
Ecarts d'acquisition	(3)	10 671	9 240	9 327
Autres immobilisations incorporelles	(4)	2 868	3 125	3 202
Immobilisations corporelles	(5)	13 374	12 753	12 769
Titres mis en équivalence	(6)	116	123	238
Impôts différés actifs	(14)	507	328	348
Autres actifs non courants	(7)	490	472	390
Total de l'actif non courant		28 026	26 041	26 274
Stocks	(8)	6 113	5 833	5 629
Créances clients	(9)	5 647	6 211	6 301
Créances d'impôts courants		248	173	66
Autres créances	(9)	1 424	1 481	1 390
Actifs détenus en vue de la vente	(2)	0	105	548
Disponibilités et équivalents de trésorerie	(18)	1 937	1 294	1 468
Total de l'actif courant		15 369	15 097	15 402
Total de l'actif		43 395	41 138	41 676
PASSIF				
Capital	(10)	1 530	1 497	1 474
Primes et réserve légale		3 940	3 617	3 315
Réserves et résultat consolidés		10 910	10 625	9 562
Ecarts de conversion		(1 740)	(564)	140
Réserves de juste valeur		(160)	8	(20)
Actions propres	(10)	(206)	(206)	(306)
Capitaux propres du Groupe		14 274	14 977	14 165
Intérêts minoritaires		256	290	322
Capitaux propres de l'ensemble consolidé		14 530	15 267	14 487
Dettes financières	(18)	10 365	8 747	9 877
Provisions pour retraites et avantages au personnel	(13)	2 443	1 807	2 203
Impôts différés passifs	(14)	1 130	1 277	1 222
Autres provisions et passifs non courants*	(15)	1 950	1 483	936
Total des dettes non courantes		15 888	13 314	14 238
Partie court terme des dettes financières	(18)	1 364	971	993
Partie court terme des autres passifs	(15)	460	547	467
Dettes fournisseurs	(16)	5 613	5 752	5 519
Dettes d'impôts courants		263	317	190
Autres dettes	(16)	3 390	3 425	3 336
Passifs détenus en vue de la vente	(2)	0	41	249
Emprunts à moins d'un an et banques créditrices	(18)	1 887	1 504	2 197
Total des dettes courantes		12 977	12 557	12 951
Total du passif		43 395	41 138	41 676

* le retraitement réalisé sur le bilan comparatif 2007 est explicité en note 15.

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	Exercice 2008	Exercice 2007	Exercice 2006
Chiffre d'affaires et produits accessoires	(32)	43 800	43 421	41 596
Coût des produits vendus	(21)	(32 923)	(32 235)	(31 180)
Frais généraux et de recherche	(21)	(7 228)	(7 078)	(6 702)
Résultat d'exploitation		3 649	4 108	3 714
Autres produits opérationnels	(21)	54	405	184
Autres charges opérationnelles	(21)	(889)	(1 357)	(576)
Résultat opérationnel		2 814	3 156	3 322
Coût de l'endettement financier brut		(771)	(704)	(676)
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		64	78	51
Coût de l'endettement financier net		(707)	(626)	(625)
Autres produits et charges financiers	(22)	(43)	(75)	(123)
Résultat financier		(750)	(701)	(748)
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	(6)	11	14	7
Impôts sur les résultats	(14)	(638)	(926)	(899)
Résultat net de l'ensemble consolidé		1 437	1 543	1 682
Résultat net part du groupe		1 378	1 487	1 637
Part revenant aux intérêts minoritaires		59	56	45
Résultat par action (en euros)				
Nombre moyen pondéré de titres en circulation		374 998 085	367 124 675	341 048 210
Résultat net par action	(24)	3,67	4,05	4,80
Nombre moyen pondéré et dilué de titres		376 825 178	374 344 930	363 809 234
Résultat net dilué par action	(24)	3,66	3,97	4,54

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

TABLEAU CONSOLIDE DES FLUX DE TRESORERIE

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	Exercice 2008	Exercice 2007	Exercice 2006
Résultat net part du groupe		1 378	1 487	1 637
Part des intérêts minoritaires dans le résultat net	(*)	59	56	45
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence, nette des dividendes reçus	(6)	(7)	(6)	(2)
Dotations aux amortissements et dépréciations d'actifs	(21)	1 681	1 875	1 717
Résultat des réalisations d'actifs	(21)	(53)	(394)	(175)
Résultats latents liés aux variations de juste valeur et aux paiements en actions		15	50	125
Variation des stocks	(8)	(205)	(364)	(295)
Variation des créances clients, des dettes fournisseurs et des autres créances et dettes	(9) (16)	477	337	224
Variation des créances et dettes d'impôt	(14)	(96)	12	(19)
Variation des provisions pour autres passifs et des impôts différés	(13)(14)(15)	(270)	8	(609)
Dotations provision pour litige concurrentiel	(26)	400	694	
Trésorerie provenant de l'activité		3 379	3 755	2 648
Acquisitions d'immobilisations corporelles [en 2008: (2 149), en 2007: (2 273), en 2006: (2 191)] et incorporelles	(4) (5)	(2 228)	(2 381)	(2 285)
Augmentation (diminution) des dettes sur immobilisations	(16)	(70)	76	61
Acquisitions de titres de sociétés consolidées [en 2008 : (2 328), en 2007 : (837), en 2006 : (571)], nettes de la trésorerie acquise	(2)	(2 226)	(750)	(501)
Acquisitions d'autres titres de participation	(7)	(30)	(128)	(13)
Augmentation des dettes sur investissements	(15)	159	40	116
Diminution des dettes sur investissements	(15)	(103)	(137)	(311)
Investissements		(4 498)	(3 280)	(2 933)
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(4) (5)	174	256	208
Cessions de titres de sociétés consolidées, nettes de la trésorerie cédées	(2)	42	958	657
Cessions d'autres titres de participation et autres opérations de désinvestissements	(7)	27	(2)	22
Désinvestissements		243	1 212	887
Augmentation des prêts, dépôts et prêts court terme	(7)	(53)	(32)	(69)
Diminution des prêts, dépôts et prêts court terme	(7)	55	70	105
Trésorerie nette dégagée par (ou utilisée par) des opérations d'investissement et désinvestissement		(4 253)	(2 030)	(2 010)
Augmentation de capital	(*)	356	325	1 147
Part des minoritaires dans les augmentations de capital des filiales	(*)	4	2	2
(Augmentation) diminution des actions propres	(*)	(7)	86	29
Dividendes mis en distribution	(*)	(767)	(621)	(459)
Dividendes versés aux minoritaires par les sociétés intégrées et variation des dividendes à payer		(65)	(42)	(33)
Augmentation (diminution) des banques créditrices et autres emprunts à court terme		762	(506)	(462)
Augmentation des dettes financières		2 987	371	1 356
Diminution des dettes financières		(1 642)	(1 486)	(2 768)
Trésorerie nette dégagée par (ou utilisée par) des opérations de financement		1 628	(1 871)	(1 188)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie		754	(146)	(550)
Incidence des variations monétaires sur la trésorerie		(111)	(28)	(47)
Disponibilités et équivalents de trésorerie classées en actifs détenus en vue de la vente	(2)	0	0	(15)
Disponibilités et équivalents de trésorerie en début de période		1 294	1 468	2 080
Disponibilités et équivalents de trésorerie en fin de période		1 937	1 294	1 468

(*) Références au tableau de variation des capitaux propres consolidés

Le montant des impôts décaissés s'élève à 734 millions d'euros en 2008, 809 millions d'euros en 2007 et 821 millions d'euros en 2006 et les intérêts financiers décaissés nets des encaissements à 603 millions d'euros en 2008, 521 millions d'euros en 2007 et 462 millions d'euros en 2006.

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

ETAT DES PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISES

Le Groupe ayant opté pour l'imputation des écarts actuariels en capitaux propres, le tableau ci-dessous récapitule les produits et charges comptabilisés en variation des capitaux propres, conformément à l'IAS19 paragraphe 93B.

<i>(en millions d'euros)</i>	Capitaux propres du Groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres de l'ensemble consolidé
Exercice 2006			
Ecarts de conversion	(495)	(17)	(512)
Variation de juste valeur nette d'impôts	(36)	0	(36)
Variation des écarts actuariels nets d'impôts	293	0	293
Autres	0	(2)	(2)
Produits et charges reconnus directement en capitaux propres	(238)	(19)	(257)
Résultat de la période	1 637	45	1 682
Total des produits et charges de la période	1 399	26	1 425
Exercice 2007			
Ecarts de conversion	(704)	(9)	(713)
Variation de juste valeur nette d'impôts	28	0	28
Variation des écarts actuariels nets d'impôts	140	0	140
Autres	13 (a)	(18)	(5)
Produits et charges reconnus directement en capitaux propres	(523)	(27)	(550)
Résultat de la période	1 487	56	1 543
Total des produits et charges de la période	964	29	993
Exercice 2008			
Ecarts de conversion	(1 176)	(36)	(1 212)
Variation de juste valeur nette d'impôts	(119)	0	(119)
Variation des écarts actuariels nets d'impôts	(419)	(1)	(420)
Autres	(7) (a)	(4)	(11)
Produits et charges reconnus directement en capitaux propres	(1 721)	(41)	(1 762)
Résultat de la période	1 378	59	1 437
Total des produits et charges de la période	(343)	18	(325)

(a) En 2007, suite à la sortie du bénéfice fiscal consolidé au 31 décembre 2006, un impôt différé actif correspondant aux crédits d'impôts futurs dont bénéficiera le Groupe lors de l'exercice des stocks options de salariés travaillant au Royaume-Uni et aux Etats-Unis a été reconnu pour la première fois. Cet impôt différé actif s'élevait à 16 millions d'euros. De ce montant, 10 millions d'euros avaient été reconnus en résultat correspondant à l'économie d'impôt sur la charge IFRS2 reconnue au compte de résultat sur ces salariés depuis l'adoption des IFRS et le solde avait été enregistré en capitaux propres. En 2008, cet impôt différé a été actualisé et il en découle une reprise de l'impôt différé actif constaté en 2007 à hauteur de 10 millions d'euros en capitaux propres et 5 millions d'euros en résultat.

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

	<i>en nombre d'actions</i>		<i>en millions d'euros</i>								
	Composant le capital	En circulation	Capital	Primes et réserve légale	Réserves et résultat consolidé	Ecart de conversion	Réserves de juste valeur	Actions propres	Capitaux propres du Groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres de l'ensemble consolidé
Capitaux propres au 1^{er} janvier 2006	345 256 270	336 873 109	1 381	2 261	8 008	635	16	(310)	11 991	327	12 318
Produits et charges reconnus directement en capitaux propres			0	0	293	(495)	(36)	0	(238)	(19)	(257)
Résultat de la période					1 637				1 637	45	1 682
Total des produits et charges de la période			0	0	1 930	(495)	(36)	0	1 399	26	1 425
Augmentation de capital											
- Plan d'Epargne Groupe	5 399 291	5 399 291	22	198					220		220
- Options de souscription d'actions	342 550	342 550	1	11					12		12
- Autres	17 421 612	17 421 612	70	845					915	2	917
Dividendes distribués (par action : 1,36 €)					(459)				(459)	(33)	(492)
Actions rachetées		(1 976 708)						(110)	(110)		(110)
Actions annulées									0		0
Actions revendues		3 620 201			25			114	139		139
Paiements en actions					58				58		58
Capitaux propres au 31 décembre 2006	368 419 723	361 680 055	1 474	3 315	9 562	140	(20)	(306)	14 165	322	14 487
Produits et charges reconnus directement en capitaux propres			0	0	153	(704)	28	0	(523)	(27)	(550)
Résultat de la période					1 487				1 487	56	1 543
Total des produits et charges de la période			0	0	1 640	(704)	28	0	964	29	993
Augmentation de capital											
- Plan d'Epargne Groupe	4 981 609	4 981 609	20	274					294		294
- Options de souscription d'actions	730 420	730 420	3	24					27		27
- Autres	84 400	84 400		4					4	2	6
Dividendes distribués (par action : 1,70 €)					(621)				(621)	(63)	(684)
Actions rachetées		(243 277)						(16)	(16)		(16)
Actions annulées									0		0
Actions revendues		2 606 976			(14)			116	102		102
Paiements en actions					58				58		58
Capitaux propres au 31 décembre 2007	374 216 152	369 840 183	1 497	3 617	10 625	(564)	8	(206)	14 977	290	15 267
Produits et charges reconnus directement en capitaux propres			0	0	(376)	(1 176)	(169)	0	(1 721)	(41)	(1 762)
Résultat de la période					1 378				1 378	59	1 437
Total des produits et charges de la période			0	0	1 002	(1 176)	(169)	0	(343)	18	(325)
Augmentation de capital											
- Plan d'Epargne Groupe	8 272 947	8 272 947	33	320					353		353
- Options de souscription d'actions	82 886	82 886		3					3		3
- Autres		0							0	4	4
Dividendes distribués (par action : 2,05 €)					(767)				(767)	(56)	(823)
Actions rachetées		(2 898 905)						(131)	(131)		(131)
Actions annulées									0		0
Actions revendues		2 729 725			(7)			131	124		124
Paiements en actions					58				58		58
Capitaux propres au 31 décembre 2008	382 571 985	378 026 836	1 530	3 940	10 911	(1 740)	(161)	(206)	14 274	256	14 530

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

NOTE 1 – PRINCIPES COMPTABLES

APPLICATION ET INTERPRETATION DES NORMES ET REGLEMENTS

Les états financiers consolidés de la Compagnie de Saint-Gobain et de ses filiales (l'ensemble constituant « Le Groupe ») sont établis en conformité avec les normes comptables internationales (« normes IFRS ») telles qu'adoptées par l'Union Européenne au 31 décembre 2008.

Les normes comptables internationales ont été appliquées avec effet rétrospectif dans le bilan d'ouverture à la date de transition (1^{er} janvier 2004), à l'exception de certaines exemptions facultatives ou obligatoires prévues dans la norme IFRS 1 ("Première application des normes IFRS"). Par ailleurs, le Groupe a choisi d'appliquer au 1^{er} janvier 2004 les normes IAS 32 et IAS 39 relatives aux instruments financiers et la norme IFRS 2 relative aux paiements en actions.

Les méthodes comptables appliquées sont identiques à celles appliquées dans les états financiers annuels aux 31 décembre 2006 et 2007. Les états financiers consolidés sont préparés sur la base du coût historique à l'exception des éléments évalués à la juste valeur décrits dans cette annexe.

Les normes, interprétations et amendements aux normes publiées, qui sont d'application obligatoire en 2008 (voir tableau ci-après), n'ont pas d'incidence significative sur les comptes du Groupe.

Par ailleurs, les nouvelles normes, interprétations et amendements à des normes existantes et applicables aux périodes comptables ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2009 ou postérieurement (voir tableau ci-après) n'ont pas été adoptés par anticipation par le Groupe. La norme IFRS 8 relative à l'information sectorielle n'a, en conséquence, pas été appliquée. L'application de cette norme n'aurait toutefois aucune incidence sur la présentation des informations figurant en note 32.

L'interprétation IFRIC 14, adoptée par l'International Accounting Standards Board (IASB) au 1^{er} janvier 2008 mais rendue obligatoire par l'Union Européenne au 1^{er} janvier 2009, n'a pas été appliquée par anticipation par le Groupe. Son incidence sur les comptes représenterait une diminution des capitaux propres de 138 millions d'euros nets d'impôts. A l'exception d'IFRIC 14, ces états financiers ont été préparés conformément aux normes émises par l'IASB.

Ces états financiers ont été arrêtés le 19 février 2009 par le Conseil d'administration et seront soumis à l'Assemblée Générale des actionnaires pour approbation. Ils sont exprimés en millions d'euros.

ESTIMATIONS ET HYPOTHESES

La préparation de comptes consolidés conformes aux normes IFRS nécessite la prise en compte par la Direction d'hypothèses et d'estimations qui affectent les montants d'actifs et de passifs figurant au bilan, les actifs et les passifs éventuels mentionnés dans l'annexe, ainsi que les charges et les produits du compte de résultat. Ces estimations et hypothèses sont effectuées sur la base d'une expérience passée et de divers autres facteurs dans le contexte actuel de forte dégradation de l'environnement économique et financier qui rend difficile l'appréhension des perspectives d'activité. Il est possible que les montants effectifs se révélant ultérieurement soient différents des estimations et des hypothèses retenues.

Les estimations et hypothèses principales décrites dans cette annexe concernent l'évaluation des engagements de retraite, les provisions pour autres passifs, les tests de valeur des actifs, les impôts différés, les paiements en actions et la valorisation des instruments financiers. Ces estimations sont revues à la clôture et, le cas échéant, des tests sont réalisés afin de mesurer la sensibilité de ces estimations.

TABLEAU RECAPITULATIF DES NOUVELLES NORMES, INTERPRETATIONS ET AMENDEMENTS AUX NORMES PUBLIEES

Normes, interprétations et amendements à des normes existantes d'application obligatoire en 2008 :	
IFRIC 11	Actions propres et transactions intra-groupe
IFRIC 12*	Concessions de services
IFRIC 14**	Actifs de régimes à prestations définies et obligations de financement minimum
Normes, interprétations et amendements à des normes existantes applicables par anticipation aux comptes de 2008 :	
IAS 1R	Présentation des états financiers
IAS 27R*	Etats financiers consolidés et individuels
IFRS 3R*	Regroupements d'entreprises (phase 2)
IFRS 8	Segments opérationnels
Amendements IAS 23	Coûts d'emprunt
Amendements IFRS 1 et IAS 27	Coût d'une participation dans une filiale, une entité contrôlée conjointement ou une entreprise associée
Amendements IAS 32	Instruments financiers remboursables au gré du porteur ou en cas de liquidation
Amendements IAS 39*	Instruments financiers : comptabilisation et évaluation des éléments couverts éligibles
Amendements IFRS 2	Conditions d'acquisition des droits et annulations
IFRIC 13	Programmes de fidélisation des clients
IFRIC 15*	Contrats de construction immobilière
IFRIC 16*	Couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger
IFRIC 17*	Distribution d'actifs non monétaires aux actionnaires

* normes non encore adoptées par l'Union Européenne

** date d'application de l'International Accounting Standards Boards au 1^{er} janvier 2008 ; date d'application de l'Union Européenne au plus tard au 1^{er} janvier 2009

Les normes adoptées par l'Union Européenne sont consultables sur le site internet de la Commission Européenne : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted-commission

PERIMETRE ET METHODES DE CONSOLIDATION

Périmètre

Les états financiers consolidés du Groupe comprennent les comptes de la Compagnie de Saint-Gobain et de toutes ses filiales contrôlées, des sociétés contrôlées conjointement et des sociétés sous influence notable.

Les évolutions significatives du périmètre de consolidation du Groupe pour l'exercice 2008 sont présentées en note 2. Une liste des principales filiales consolidées au 31 décembre 2008 est présentée en note 33.

Méthodes de consolidation

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce le contrôle exclusif directement ou indirectement sont intégrées globalement.

Les sociétés contrôlées conjointement sont consolidées par intégration proportionnelle. Le Groupe n'a pas retenu l'option de la norme IAS 31 qui conduit à comptabiliser les sociétés détenues conjointement selon la méthode de la mise en équivalence, et a maintenu la méthode de l'intégration proportionnelle.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable, directe ou indirecte, sont mises en équivalence.

Regroupements d'entreprises

Les principes comptables suivis dans le cadre des regroupements d'entreprises sont conformes à la norme IFRS 3 et sont explicités dans les paragraphes relatifs aux droits de vote potentiels, aux engagements d'achats d'actions et aux écarts d'acquisition.

Droits de vote potentiels et engagements d'achats d'actions

Les droits de vote potentiels constitués par des options d'achat sur des minoritaires sont pris en considération dans l'appréciation du contrôle exclusif par le Groupe uniquement lorsque ces options sont immédiatement exerçables.

Lorsqu'il existe des options croisées d'achat et de vente contractées avec un minoritaire sur des titres d'une société dont le Groupe détient le contrôle, le Groupe prend en compte la détention en résultant dans le calcul des pourcentages d'intérêts. Cette position conduit à reconnaître dans les comptes une dette sur investissement, présentée dans les autres passifs, correspondant à la valeur actualisée du prix d'exercice estimé de l'option de vente en contrepartie d'une diminution des intérêts minoritaires et de la constatation d'un écart d'acquisition. La variation ultérieure de juste valeur de la dette est enregistrée en écart d'acquisition.

Actifs et passifs détenus en vue de la vente – abandon d'activité

Les actifs et passifs qui sont immédiatement disponibles pour être vendus, et dont la vente est hautement probable, sont classés en actifs et passifs détenus en vue de la vente. Quand plusieurs actifs sont destinés à être cédés lors d'une transaction unique, on considère le groupe d'actifs dans son ensemble ainsi que les passifs qui s'y rattachent.

Les actifs, ou groupes d'actifs, détenus en vue de la vente sont évalués au montant le plus faible entre la valeur

nette comptable et la juste valeur nette des coûts de cession. Les actifs non courants classés comme détenus pour la vente ne sont plus amortis. Lorsque les actifs destinés à être cédés sont des sociétés consolidées, un impôt différé est constaté sur la différence entre la valeur en consolidation des titres cédés et leurs valeurs fiscales en application de la norme IAS 12.

Les actifs et passifs détenus en vue de la vente sont classés respectivement sur deux lignes du bilan consolidé et les comptes de produits et de charges restent consolidés ligne à ligne dans le compte de résultat du Groupe. Pour les actifs et passifs qui font l'objet d'un abandon d'activité, les comptes de produits et de charges sont regroupés sur une seule ligne dans le compte de résultat du Groupe.

A chaque clôture, la valeur des actifs et passifs détenus en vue de la vente est revue afin de déterminer s'il y a lieu de constater une dotation ou une reprise de provision dans le cas où la juste valeur nette des coûts de cession aurait évolué.

Transactions internes

Les transactions entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes à l'ensemble consolidé sont éliminés.

Intérêts minoritaires

Si les capitaux propres de fin de période d'une société consolidée sont négatifs, la part des intérêts minoritaires dans ces capitaux propres est prise en charge par le Groupe, sauf si les tiers ont une obligation expresse de combler leur quote-part de pertes. Si ces sociétés redeviennent bénéficiaires, la part du Groupe dans leur résultat est prise en compte par l'actionnaire majoritaire à hauteur des pertes comptabilisées antérieurement.

Les transactions avec des minoritaires sont traitées de la même manière que des transactions avec des tiers externes au Groupe.

Conversion des états financiers des sociétés étrangères

Les états financiers consolidés sont présentés en euro, qui est la monnaie fonctionnelle et de présentation de la Compagnie de Saint-Gobain.

Les actifs et passifs des filiales hors zone euro sont convertis au taux de change en vigueur à la clôture de la période et les postes du compte de résultat sont convertis au taux moyen de change de la période, sauf en cas de variations significatives des cours.

La part du Groupe dans les pertes ou les profits de conversion est comprise dans le poste "Ecart de conversion" inclus dans les capitaux propres, jusqu'à ce que les actifs ou passifs et toutes les opérations en devises étrangères auxquels ils se rapportent soient vendus ou liquidés. Dans ce cas, ces différences de conversion sont comptabilisées dans le résultat de l'opération. Le Groupe ayant retenu l'option de la norme IFRS 1 de réintégrer les réserves de conversion cumulées antérieures au 1^{er} janvier 2004 dans les réserves consolidées, les différences de conversion accumulées ont été annulées au 1^{er} janvier 2004.

Opérations en devises

Les charges et les produits des opérations en devises autres que la monnaie fonctionnelle de la Compagnie de Saint-Gobain sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les actifs et les dettes en devises sont convertis au taux de clôture, et les écarts de change résultant de cette conversion sont enregistrés dans le compte de résultat, à l'exception de ceux relatifs aux prêts et emprunts entre des entités consolidées du Groupe qui, en substance, font partie intégrante de l'investissement net dans une filiale étrangère, et qui sont portés, nets d'impôt, au poste « Ecart de conversion », inclus dans les capitaux propres.

POSTES DU BILAN

Ecarts d'acquisition

Lors d'une acquisition, les actifs, les passifs et les passifs éventuels de la filiale sont comptabilisés à leur juste valeur dans un délai d'affectation de douze mois et rétroactivement à la date de l'acquisition.

Le coût d'acquisition correspond au montant de trésorerie ou d'équivalents de trésorerie versé au vendeur augmenté des coûts directement attribuables à l'acquisition tels que les honoraires payés aux banques d'affaires, aux avocats, aux auditeurs, et aux experts dans le cadre de leurs missions de conseil.

Tout surplus du coût d'acquisition par rapport à la quote-part de l'acquéreur dans les justes valeurs des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables acquis est comptabilisé en écart d'acquisition. Toute différence négative entre le coût d'acquisition et la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables acquis est reconnue en résultat au cours de l'exercice d'acquisition.

Les écarts d'acquisition se rapportant aux sociétés mises en équivalence sont inclus dans la ligne « titres mis en équivalence ».

Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles comprennent principalement les brevets, les marques, les logiciels et les frais de développement. Elles sont évaluées au coût historique diminué du cumul des amortissements et des dépréciations.

Les marques de distribution acquises et certaines marques industrielles acquises sont traitées comme des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéfinie du fait de leur forte notoriété sur le plan national et/ou international. Elles sont donc non amorties et soumises systématiquement à des tests de dépréciation annuels. Les autres marques sont amorties sur leur durée d'utilité qui n'excède pas 40 ans.

Les coûts encourus lors de la phase de développement des logiciels créés sont inscrits à l'actif en immobilisations incorporelles. Il s'agit principalement des frais de configuration, de programmation et de tests. Les brevets et les logiciels acquis sont amortis sur leur durée d'utilisation estimée. Les brevets sont amortis sur une période n'excédant pas 20 ans. Les logiciels acquis sont amortis sur une période comprise entre 3 et 5 ans.

Les frais de recherche sont comptabilisés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Les frais de développement qui remplissent les critères d'inscription à l'actif de la norme IAS 38 sont inclus dans les immobilisations incorporelles et sont amortis sur une durée d'utilisation estimée n'excédant pas 5 ans à compter de la date de première commercialisation des produits.

Les quotas d'émission de gaz à effet de serre n'ont pas été comptabilisés à l'actif du bilan consolidé, l'interprétation IFRIC 3 ayant été retirée. En cas d'insuffisance entre les émissions et les droits attribués au niveau du Groupe, une provision est constatée dans les comptes consolidés. Les éléments d'évaluation de ces quotas disponibles à la date d'arrêté sont présentés en note 4.

Immobilisations corporelles

Les terrains, bâtiments et équipements sont évalués au coût historique diminué du cumul des amortissements et des dépréciations.

Le coût des actifs peut également inclure des frais accessoires directement attribuables à l'acquisition tels que le dénouement des opérations de couverture sur les flux de trésorerie liés aux achats d'immobilisations corporelles.

Les dépenses encourues au cours des phases d'exploration, de prospection et d'évaluation des ressources minérales sont inscrites en immobilisations corporelles quand il est probable que des avantages économiques futurs découleront de ces dépenses. Elles comprennent notamment les études topographiques ou géologiques, les frais de forage, les échantillonnages et tous les coûts permettant l'évaluation de la faisabilité technique et de la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale.

Les intérêts des emprunts affectés à la construction et à l'acquisition des actifs corporels sont comptabilisés en charges financières et ne sont pas immobilisés dans le coût de l'actif.

Le Groupe n'a pas retenu de valeur résiduelle pour ses immobilisations sauf pour l'immeuble de son siège social, seul actif non industriel significatif. En effet, la plupart des actifs industriels sont destinés à être utilisés jusqu'à la fin de leur durée de vie et il n'est, en règle générale, pas envisagé de les céder.

L'amortissement des immobilisations corporelles à l'exception des terrains est calculé suivant le mode linéaire en fonction des composants et de leurs durées d'utilité effectives qui font l'objet d'une revue régulière.

Usines et bureaux principaux	30 – 40 ans
Autres immeubles	15 – 25 ans
Machines de production et équipements	5 – 16 ans
Véhicules	3 – 5 ans
Mobilier, agencements, matériels de bureau et informatique	4 – 16 ans

Les carrières de gypse sont amorties en fonction des quantités extraites sur l'exercice rapportées à la capacité d'extraction sur la durée estimée d'utilisation.

Dans le cas de dégradation immédiate et lorsque le Groupe a une obligation légale ou implicite de remise en état d'un site dans des conditions fixées contractuellement, des provisions pour réhabilitation de sites sont comptabilisées et constituent un composant de l'actif. Ces provisions sont révisées périodiquement et font l'objet d'une actualisation financière sur la durée prévisionnelle d'exploitation. Le composant est amorti sur la même durée de vie que les mines et carrières.

Les subventions d'investissement reçues au titre d'achat d'immobilisations sont comptabilisées au passif du bilan dans le poste "Autres dettes" et sont créditées dans le compte de résultat en fonction de la durée d'utilité effective des immobilisations pour lesquelles elles ont été attribuées.

Contrats de location-financement et locations simples

Les immobilisations faisant l'objet d'un contrat de location-financement ayant pour effet de transférer au Groupe les avantages et les risques inhérents à la propriété sont comptabilisées à l'actif en immobilisations corporelles (terrains, bâtiments et équipements). A la signature du contrat de location-financement, le bien est comptabilisé à l'actif pour un montant égal à la juste valeur du bien loué ou bien, si elle est plus faible, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location.

Ces immobilisations sont amorties suivant la méthode linéaire en fonction de la durée d'utilité estimée déterminée selon les mêmes critères que ceux utilisés pour les immobilisations dont le Groupe est propriétaire ou bien, en fonction de la durée du contrat si celle-ci est plus courte. La dette correspondante, nette des intérêts financiers, est inscrite au passif.

Les frais de location simple sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Actifs financiers non courants

Les actifs financiers non courants comprennent les titres disponibles à la vente et autres titres ainsi que les autres actifs non courants, principalement des prêts à long terme, des dépôts de garantie et des cautionnements.

Les titres de participation classés en catégorie « disponibles à la vente » sont valorisés à la juste valeur. Les pertes et les gains latents sur ces titres sont enregistrés contre les capitaux propres sauf en cas de perte de valeur durable et/ou significative, où une provision pour dépréciation est comptabilisée en résultat.

Dépréciation des actifs

Le Groupe réalise régulièrement des tests de valeur de ses actifs : immobilisations corporelles, écarts d'acquisition et autres immobilisations incorporelles. Ces tests consistent à rapprocher la valeur nette comptable des actifs de leur valeur recouvrable qui correspond au montant le plus élevé entre leur juste valeur diminuée des coûts de la vente et leur valeur d'utilité, estimée par la valeur actuelle nette des flux de trésorerie futurs générés par leur utilisation.

Pour les immobilisations corporelles et incorporelles amortissables, ce test de valeur est réalisé dès que celles-ci génèrent des baisses de chiffre d'affaires et des pertes d'exploitation du fait d'éléments internes ou d'événements externes, et qu'il n'est pas envisagé, dans le cadre du budget annuel ou du plan qui leur est associé, un redressement significatif.

Pour les écarts d'acquisition et les autres immobilisations incorporelles (dont les marques à durée de vie indéfinie), un test de valeur est effectué au minimum chaque année calendaire sur la base d'un plan à cinq ans. Les écarts d'acquisition sont passés en revue systématiquement et de façon exhaustive au niveau des unités génératrices de trésorerie ou UGT et, en cas de nécessité, un test est réalisé à un niveau plus détaillé. Le Groupe considère ses activités regroupées en Pôles comme des segments de *reporting*, chaque segment pouvant regrouper plusieurs UGT. Une UGT représente une subdivision d'un segment de *reporting*, généralement définie comme une activité principale de ce segment dans une zone géographique donnée. L'UGT correspond en général au niveau auquel le Groupe gère ses activités, et analyse ses résultats dans son *reporting* interne (39 UGT principales définies et suivies pour cette année).

Les principaux écarts d'acquisition et marques se situent dans les UGT suivantes : les activités du Gypse, des Mortiers Industriels et les métiers du pôle Distribution Bâtiment notamment au Royaume-Uni, en France et en Scandinavie.

La méthode retenue pour ces tests de valeur est homogène avec celle pratiquée par le Groupe pour les valorisations de sociétés lors d'acquisition ou de prise de participation. La valeur comptable des actifs des UGT est comparée à leur valeur d'utilité, c'est-à-dire à la valeur actuelle nette des flux de trésorerie futurs hors frais financiers mais après impôts. La méthode prolonge de deux ans le flux de trésorerie de la dernière année au delà du plan à cinq ans, puis prolonge à l'infini pour les écarts d'acquisition un montant normatif de flux (milieu de cycle d'activité) avec un taux de croissance annuel faible (en général 1%, à l'exception des pays émergents ou d'activités à forte croissance organique pour lesquels ce taux est alors de 1,5%). Le taux d'actualisation retenu pour ces flux de trésorerie correspond au coût du capital du Groupe (7,5% en 2008 contre 7% en 2007) augmenté, si nécessaire et suivant les zones géographiques, d'un risque pays (taux variant alors jusqu'à 10%). L'utilisation de taux après impôt aboutit à la détermination de valeurs recouvrables identiques à celles obtenues en utilisant des taux avant impôt avec des flux de trésorerie non fiscalisés.

Différentes hypothèses mesurant la sensibilité de la méthode sont systématiquement testées sur ces paramètres :

- variation du taux de croissance annuel moyen des flux de trésorerie projetés à l'infini de +/- 1% ;
- variation du taux d'actualisation des flux de trésorerie de +/- 0,5%.

Dans le cas où le test de valeur annuel révèle une valeur d'utilité inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constatée si la juste valeur nette des frais de cession est également inférieure à la valeur nette

comptable pour ramener la valeur comptable de l'immobilisation ou de l'écart d'acquisition à sa valeur recouvrable.

Globalement, et pour les acquisitions principales, les tests de cette année n'ont pas indiqué de dépréciations majeures même si, pour des acquisitions encore récentes, principalement l'activité Gypse aux Etats-Unis, les dégradations de l'environnement économique apportent un facteur d'incertitude dans l'élaboration des prévisions de flux de trésorerie utilisées et dans les valorisations obtenues. Il faut cependant noter que l'impact d'une variation défavorable de +0,5% dans le taux d'actualisation, ou bien également de -0,5% dans le taux de croissance moyen des flux de trésorerie projetés à l'infini, n'entraînerait pas de dépréciation des incorporels actuels.

Les pertes de valeur constatées sur les écarts d'acquisition ne sont jamais reprises en résultat. Pour les autres actifs corporels et incorporels, lorsqu'il apparaît un indice montrant que les dépréciations sont susceptibles de ne plus exister, et que la valeur recouvrable excède la valeur comptable de l'actif, les dépréciations antérieurement constatées sont reprises en résultat.

Stocks

Les stocks sont évalués au plus bas de leur coût ou de leur valeur nette de réalisation. Le coût comprend les coûts d'acquisition, de transformation et les autres coûts encourus pour amener le stock dans l'endroit et l'état où il se trouve. Il est généralement calculé selon la méthode du coût moyen pondéré et dans certains cas selon la méthode Premier Entré Premier Sorti. Il peut également inclure le dénouement des couvertures de flux de trésorerie liées à des achats de stocks en devises. La valeur nette de réalisation est le prix de vente dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et de ceux nécessaires pour réaliser la vente.

Créances et dettes d'exploitation

Les créances clients, les dettes fournisseurs, les autres créances et autres dettes sont comptabilisées à la valeur nominale compte tenu des échéances de paiement généralement inférieures à trois mois. Des dépréciations sont constituées pour couvrir les risques de non recouvrement total ou partiel des créances.

Les programmes de titrisation de créances commerciales sont maintenus dans les créances et dans l'endettement à court terme lorsque, après analyse du contrat, les risques sur les créances commerciales ne sont pas transférés en substance aux organismes de financement.

Endettement net

- *Dettes financières à long terme*

Les dettes financières à long terme comprennent les émissions obligataires, les *Medium Term Notes*, les emprunts perpétuels, titres participatifs et toutes les autres dettes financières à long terme, dont les emprunts liés aux contrats de location financement et la juste valeur des dérivés de couverture de taux.

Selon la norme IAS 32, la distinction entre dettes et capitaux propres se fait en fonction de la substance du contrat et non de sa forme juridique. A cet égard, les titres participatifs sont classés dans les dettes financières. Les dettes financières à long terme sont valorisées au coût amorti à la clôture avec un amortissement des primes et frais d'émission calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

- *Dettes financières à court terme*

Les dettes financières à court terme comprennent la part à court terme des emprunts cités ci-dessus ainsi que les programmes de financement à court terme comme les *Commercial Paper* ou les Billets de trésorerie, les concours bancaires et autres dettes bancaires à court terme, et enfin la juste valeur des dérivés d'endettement non qualifiés de couverture. Les dettes financières à court terme sont valorisées au coût amorti à la clôture avec un amortissement des primes et frais d'émission calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

- *Disponibilités et équivalents de trésorerie*

Les disponibilités et équivalents de trésorerie sont principalement constitués de comptes de caisse, de comptes bancaires et de valeurs mobilières de placement qui sont cessibles à court terme, très liquides, facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et dont les sous-jacents ne présentent pas de risques significatifs de fluctuations. Les valeurs mobilières de placement sont réévaluées à leur juste valeur par le compte de résultat.

Les éléments décrits ci-dessus sont détaillés en note 18.

Instruments dérivés de change, taux et matières (swaps, options, contrats à terme)

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés de taux, de change et de matières premières dans le but de couvrir les risques liés aux variations des taux d'intérêt, des devises et des cours des matières premières qui peuvent survenir dans le cadre de ses opérations courantes.

Selon les normes IAS 32 et 39, tous ces instruments sont comptabilisés au bilan à leur juste valeur, qu'ils entrent dans une relation de couverture ainsi qualifiable et reconnue en IAS 39 ou non.

L'impact de la variation de juste valeur des instruments dérivés inclus dans des relations de couverture dites de « juste valeur » et des instruments dérivés non qualifiés comptablement d'instruments de couverture au cours de l'exercice est enregistré en compte de résultat (en résultat opérationnel pour les dérivés de change et de matières premières non spéculatifs et en résultat financier pour les autres dérivés). En revanche, l'impact de la part efficace de la variation de juste valeur des instruments dérivés inclus dans des relations de couverture dites de « flux futurs » est comptabilisé directement en capitaux propres, la part inefficace étant comptabilisée dans le compte de résultat.

- *Cas des dérivés inclus dans des relations de couvertures de « juste valeur » :*

Ce type de comptabilité de couverture est appliqué par le Groupe à une grande partie des instruments dérivés de taux (swaps échangeant des taux fixes contre des taux variables). Ceux-ci sont en effet adossés à des dettes à taux fixe qui sont exposées à un risque de juste valeur. L'application de la comptabilité de couverture de « juste valeur » permet de réévaluer à leur juste valeur et à hauteur du risque couvert les dettes entrant dans les relations de couverture définies par le Groupe. Cette réévaluation de la dette couverte a pour effet de limiter l'impact en résultat des variations de juste valeur des swaps de taux à celui de l'inefficacité de la couverture.

- *Cas des dérivés inclus dans des relations de couvertures de « flux futurs » :*

Ce type de comptabilité de couverture est appliqué par le Groupe principalement à des instruments dérivés permettant de fixer le coût des investissements futurs (financiers ou corporels) et le prix des achats futurs (swaps échangeant des prix fixes contre des prix variables) essentiellement de gaz, de fuel et de devises (change à terme). Ceux-ci sont en effet adossés à des achats hautement probables. L'application de la comptabilité de couverture de « flux futurs » permet de différer dans un compte de réserves en capitaux propres l'impact en résultat de la part efficace des variations de justes valeurs de ces swaps. Cette réserve a vocation à être reprise en résultat le jour de la réalisation et de l'enregistrement en compte de résultat de l'élément couvert. Comme indiqué ci-dessus pour la couverture de juste valeur, ce traitement comptable a pour effet de limiter l'impact en résultat des variations de juste valeur des swaps de taux à celui de l'inefficacité de la couverture.

- *Cas des dérivés non qualifiés de couverture :*

Leurs variations de juste valeur au cours de l'exercice sont enregistrées en compte de résultat. Les instruments concernés sont principalement, les swaps de taux et de devises, les dérivés optionnels de gaz, de change et de taux, et enfin les swaps cambistes et les changes à terme.

Juste valeur des instruments financiers

La juste valeur des instruments financiers actifs et passifs est déterminée par référence à un cours coté sur un marché actif lorsqu'il existe. A défaut, elle est calculée en utilisant une technique d'évaluation reconnue telle que la juste valeur d'une transaction récente et similaire ou d'actualisation des flux futurs à partir de données de marché observables.

La juste valeur des actifs et passifs financiers courts termes est assimilable à leur valeur au bilan compte tenu de l'échéance proche de ces instruments.

Avantages au personnel - régimes à prestations définies

Après leur départ en retraite, les anciens salariés du Groupe perçoivent des pensions selon des systèmes conformes aux réglementations locales. A ces prestations s'ajoutent des retraites directement à la charge de certaines sociétés françaises et étrangères du Groupe.

En France, à leur départ en retraite, les salariés du Groupe reçoivent une indemnité dont le montant varie en fonction de l'ancienneté et des autres modalités de la convention collective dont ils relèvent.

Les engagements du Groupe en matière de retraite et d'indemnités de départ en retraite sont calculés pour la clôture par des actuaires indépendants. Ils sont déterminés en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière et en tenant compte des conditions économiques propres à chaque pays. Ces engagements peuvent être financés par des fonds de retraite et l'engagement résiduel est constaté en provision au bilan.

Les effets des modifications de régimes (coûts des services passés) sont amortis linéairement sur la durée résiduelle d'acquisition des droits ou amortis immédiatement s'ils sont acquis.

Les écarts actuariels résultent des changements d'hypothèses actuarielles retenues d'une période sur l'autre dans l'évaluation des engagements et des actifs de couverture, ainsi que des conditions de marché effectivement constatées par rapport à ces hypothèses, et des changements législatifs. Ces écarts sont immédiatement enregistrés dans la période de leur constatation en contrepartie des capitaux propres.

Aux Etats-Unis, en Espagne et en Allemagne, après leur départ en retraite, les anciens salariés du Groupe bénéficient d'avantages autres que les retraites, notamment concernant la prévoyance. Les engagements calculés à ce titre selon une méthode actuarielle sont couverts par une provision constatée au bilan.

Enfin, un certain nombre d'avantages, tels que les médailles du travail, les primes de jubilé, les rémunérations différées, les avantages sociaux particuliers ou les indemnités de fin de contrats dans différents pays, fait également l'objet de provisions actuarielles. Le cas échéant, les écarts actuariels dégagés dans l'année sont amortis immédiatement dans l'exercice de leur constatation.

Le Groupe a choisi de comptabiliser en résultat financier le coût des intérêts des engagements et le rendement attendu des actifs de couverture.

Avantages au personnel - régimes à cotisations définies

Les cotisations à un régime à cotisations définies sont comptabilisées en charges dans l'exercice où elles sont encourues.

Avantages au personnel - paiements en actions

Le Groupe Saint-Gobain a choisi d'appliquer par anticipation au 1^{er} janvier 2004 la norme IFRS 2 à l'ensemble de ses plans d'options sur actions à compter de celui mis en place le 20 novembre 2002.

Les charges d'exploitation relatives aux plans d'options sur actions sont calculées sur la base d'un modèle Black & Scholes. Les paramètres retenus sont les suivants :

- la volatilité tient compte à la fois de la volatilité historique constatée sur le marché de l'action et observée sur une période glissante de 10 ans, et de la volatilité implicite telle que mesurée par le marché des options. Les périodes correspondant à une volatilité anormale sont exclues des observations ;
- la durée moyenne de détention est déterminée sur la base des comportements réels des bénéficiaires d'options ;
- les dividendes anticipés sont appréciés sur la base de l'historique des dividendes depuis 1988 ;
- le taux d'intérêt sans risque retenu est le taux des emprunts d'Etat à long terme.

La charge ainsi calculée est étalée sur la période d'acquisition des droits, 3 à 4 ans selon les cas.

Pour les options de souscription, les sommes perçues lorsque les options sont levées, sont créditées aux postes « capital social » (valeur nominale) et « prime d'émission », nettes des coûts de transaction directement attribuables.

S'agissant du Plan d'Epargne Groupe (PEG), le Groupe applique une méthode de calcul de la charge qui tient compte de l'incessibilité des actions attribuées aux salariés pendant une période de cinq ans ou dix ans. Le coût correspondant à cette période d'incessibilité est valorisé et vient en déduction de la décote de 20% octroyée par le Groupe aux salariés. Les paramètres de calcul sont les suivants :

- le prix d'exercice est celui fixé par le Conseil d'administration correspondant à la moyenne des 20 derniers cours d'ouverture de Bourse à laquelle une décote de 20% est appliquée ;
- la date d'attribution des droits est la date d'annonce du plan aux salariés soit, pour Saint-Gobain, la date de publication des conditions du plan sur le site intranet du Groupe ;
- le taux du prêt consenti aux salariés, utilisé pour déterminer le coût de l'incessibilité des actions, est le taux que consentirait une banque à un particulier présentant un profil de risque moyen dans le cadre d'un prêt à la consommation *in fine* sans affectation pour une durée de 5 ans ou 10 ans.

En 2008 et 2007, le Groupe Saint-Gobain a mis en œuvre un Plan d'Epargne Groupe avec effet de levier (« PEG levier »). Ce PEG assorti d'une décote de 15% permet aux salariés qui y souscrivent de bénéficier *in fine* de la plus-value attachée à dix actions pour une seule action souscrite. La charge IFRS 2 est calculée selon les mêmes modalités que le PEG classique mais en valorisant l'avantage spécifique que constitue la faculté accordée aux salariés de bénéficier de conditions de marché identiques à celles du Groupe.

La charge des deux plans est constatée en totalité à la clôture de la période de souscription, dès le 1^{er} semestre.

Capitaux propres

- *Primes et réserve légale*

Les primes liées au capital de la société mère Compagnie de Saint-Gobain, qui représentent la partie des apports purs et simples non comprise dans le capital social, ainsi que la réserve légale qui correspond à une fraction cumulée du bénéfice net annuel de la société mère, figurent dans le poste « primes et réserve légale ».

- *Réserves et résultat consolidé*

Les réserves et résultat consolidé correspondent à la part revenant au Groupe dans les résultats consolidés accumulés de toutes les sociétés comprises dans le périmètre de consolidation, nets des distributions.

- *Actions propres*

Les actions propres sont inscrites pour leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Les résultats nets de cession de ces titres sont imputés directement dans les capitaux propres et ne contribuent pas au résultat de l'exercice.

Autres provisions et passifs courants et non courants

- *Provisions pour autres passifs*

Une provision est constituée dès lors qu'il existe une obligation (juridique ou implicite) à l'égard d'un tiers résultant d'événements passés, dont la mesure peut être estimée de façon fiable et qu'il est probable qu'elle se traduira par une sortie de ressources.

Si le montant ou l'échéance ne peuvent être estimés avec suffisamment de fiabilité, alors il s'agit d'un passif éventuel qui constitue un engagement du Groupe, sauf dans le cadre des acquisitions où les passifs éventuels sont comptabilisés au bilan consolidé.

Les provisions pour autres passifs significatives dont les dates de paiement peuvent être anticipées font l'objet d'une actualisation.

- *Dettes sur investissements*

Les dettes sur investissements sont constituées des engagements d'achats de titres de participation aux actionnaires minoritaires et des dettes sur acquisition de titres de sociétés du Groupe, comprenant notamment des compléments de prix. Ces dettes sont revues périodiquement. Par ailleurs, l'incidence de leur désactualisation est comptabilisée en résultat financier.

ELEMENTS DU COMPTE DE RESULTAT

Comptabilisation du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires provenant de la vente de marchandises ou de services est comptabilisé net des remises et des avantages commerciaux consentis et des taxes sur vente, dès lors que le transfert aux clients des risques et avantages inhérents à la propriété a eu lieu ou que le service a été rendu, ou en fonction du pourcentage d'avancement du service rendu.

Concernant les contrats de construction, les sociétés du Groupe comptabilisent leurs chantiers selon la méthode de l'avancement. Quand le résultat d'un contrat de construction peut être estimé de façon fiable, le produit et les coûts sont comptabilisés en fonction du degré d'avancement de l'activité du contrat à la date de clôture du bilan. Lorsque le résultat d'un contrat de construction ne peut pas être estimé de façon fiable, le revenu est comptabilisé à hauteur des coûts encourus s'il est probable que ces coûts seront recouverts. Enfin, lorsqu'il est probable que le total des coûts sera supérieur au total des produits, la perte attendue est comptabilisée immédiatement.

La part des contrats de construction dans le chiffre d'affaires n'est pas significative au niveau du Groupe.

Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation mesure la performance des activités des Pôles. C'est l'indicateur principal de gestion utilisé en interne et en externe depuis de nombreuses années. Les profits et pertes de change et variations de juste valeur des instruments de couverture non qualifiés relatifs à des éléments d'exploitation sont enregistrés en résultat d'exploitation.

Autres produits et charges opérationnels

Les autres produits et charges opérationnels comprennent principalement les dotations nettes aux provisions pour litiges et environnement, les résultats de réalisations et dépréciations d'actifs, et les charges de restructuration supportées à l'occasion de cessions ou d'arrêts d'activités ainsi que les charges relatives aux dispositions prises en faveur du personnel visé par des mesures d'ajustement d'effectifs.

Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel comprend l'ensemble des produits et des charges autres que le résultat financier, la quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence et les impôts sur les résultats.

Résultat financier

Le résultat financier comprend le coût de l'endettement financier brut, les produits de trésorerie, le coût net financier des retraites après prise en compte du rendement des fonds et les autres charges et produits financiers.

Impôts sur les résultats

L'impôt exigible est le montant estimé de l'impôt dû au titre du bénéfice imposable d'une période, déterminé en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture, et tout ajustement du montant de l'impôt exigible au titre des périodes précédentes.

Les impôts différés actifs et passifs sont calculés selon l'approche bilancielle de la méthode du report variable à partir des différences temporelles existant entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs figurant au bilan. Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués aux taux d'impôts dont l'application est attendue sur la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé et le passif réglé, sur la base des réglementations fiscales qui ont été adoptées ou quasi adoptées à la date de clôture.

Un actif d'impôt différé n'est comptabilisé que dans la mesure où il est probable que le Groupe disposera de bénéfices futurs imposables sur lesquels la différence temporelle correspondante pourra être imputée. Les actifs d'impôts différés sont examinés à chaque date de clôture et dépréciés en cas de risque de non recouvrement.

Les impôts exigibles en cas de distribution des réserves des filiales ne font pas l'objet de provision lorsqu'il est prévu que ces réserves restent détenues de manière permanente par les filiales.

En référence à l'interprétation SIC-21, un impôt différé passif est comptabilisé sur les marques acquises dans le cadre de regroupements d'entreprises.

Les impôts différés sont comptabilisés en charges ou en profits dans le compte de résultat sauf lorsqu'ils sont engendrés par des éléments imputés directement en capitaux propres. Dans ce cas, les impôts différés sont également imputés en capitaux propres.

Résultat par action

Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net par le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice après déduction des actions conservées par le Groupe.

Le résultat dilué par action est calculé sur la base du résultat net ajusté (note 24) en prenant en compte dans le nombre moyen d'actions en circulation la conversion de l'ensemble des instruments dilutifs existants (plan d'options sur actions et obligations convertibles en actions). Pour les options, la méthode utilisée est celle du « rachat d'actions » selon laquelle, les fonds qui seront recueillis lors de l'exercice ou de l'achat des actions sont affectés en priorité aux achats d'actions au prix de marché.

Résultat net courant

Le résultat net courant correspond au résultat après impôts et intérêts minoritaires diminué des plus ou moins-values de cession, des dépréciations d'actifs, des provisions non récurrentes significatives et des impôts et intérêts minoritaires afférents.

Son calcul est explicité en note 23.

Retour sur capitaux employés

Le retour sur capitaux employés ou ROCE est l'expression en pourcentage du rapport entre le résultat d'exploitation de l'exercice annualisé après correction des variations du périmètre de consolidation, rapporté aux actifs à la clôture de l'exercice, qui incluent : les immobilisations corporelles nettes, le besoin en fonds de roulement, les écarts d'acquisition nets, les autres immobilisations incorporelles, et qui excluent les impôts différés sur les marques et terrains non amortissables.

Marge brute d'autofinancement

La marge brute d'autofinancement correspond à la trésorerie nette dégagée par les opérations de l'exercice à l'exclusion de celle provenant des variations du besoin en fonds de roulement, des variations d'impôts courants, des flux de provisions pour autres passifs et des flux de provisions pour impôts différés. Les dotations aux provisions non récurrentes significatives ont été retraitées pour la détermination de la marge brute d'autofinancement.

Le calcul de la marge brute d'autofinancement est explicité en note 23.

Marge brute d'autofinancement hors impôts sur plus ou moins-values

La marge brute d'autofinancement hors impôts sur plus ou moins-values correspond à la marge brute d'autofinancement diminuée de l'impôt sur cession.

Son calcul est explicité en note 23.

INFORMATIONS SECTORIELLES

En raison de l'organisation interne du Groupe, les axes de présentation retenus pour les informations sectorielles sont les pôles et activités pour l'axe primaire et les zones géographiques pour l'axe secondaire.

NOTE 2 – EVOLUTION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION**Evolution du nombre de sociétés consolidées**

Exercice 2008	France	Etranger	Total
<u>INTEGRATION GLOBALE</u>			
1 ^{er} janvier	210	1 206	1 416
Nouvelles sociétés consolidées	35	131	166
Sociétés absorbées	(34)	(199)	(233)
Sociétés sorties du périmètre	(3)	(12)	(15)
Changement de méthode de consolidation		1	1
31 décembre	208	1 127	1 335
<u>INTEGRATION PROPORTIONNELLE</u>			
1 ^{er} janvier	2	11	13
Nouvelles sociétés consolidées		6	6
Sociétés sorties du périmètre			0
Changement de méthode de consolidation		3	3
31 décembre	2	20	22
<u>MISE EN EQUIVALENCE</u>			
1 ^{er} janvier	6	73	79
Nouvelles sociétés consolidées	1	11	12
Sociétés absorbées		(6)	(6)
Sociétés sorties du périmètre		(11)	(11)
Changement de méthode de consolidation		(4)	(4)
31 décembre	7	63	70
TOTAL AU 31 décembre	217	1 210	1 427

Variations significatives de périmètre

Exercice 2008

Le Groupe Saint-Gobain a procédé, le 13 mars 2008, à l'acquisition effective du groupe Maxit auprès d'HeidelbergCement pour un montant de 2 087 millions d'euros dont 559 millions d'euros d'endettement net acquis.

Maxit a été consolidé par intégration globale à compter du 1^{er} mars 2008 et fait partie de l'activité Mortiers Industriels. La contribution au chiffre d'affaires consolidé de l'exercice est de 1 019 millions d'euros.

Au 31 décembre 2008, l'allocation provisoire du prix d'acquisition aux actifs et passifs identifiables a concerné principalement la réévaluation des stocks pour 13 millions d'euros, des immobilisations corporelles pour 48 millions d'euros, une diminution des immobilisations financières pour 11 millions d'euros et une augmentation des passifs et passifs éventuels pour 19 millions d'euros avant impôts. Le montant de l'écart d'acquisition résiduel non affecté au 31 décembre 2008 est de 1 539 millions d'euros.

Au 1^{er} semestre 2008, le Groupe a fait l'acquisition de la société de négoce de matériaux danois Dalhoff Larsen & Horneman A/S (DLH) et de la société de négoce de matériaux estonienne Famar Desi. Le Groupe a également fait l'acquisition du groupe britannique de distribution de matériaux Gibbs & Dandy au terme d'une offre publique d'achat (OPA) clôturée le 1^{er} juillet 2008.

Exercice 2007

Le pôle Distribution Bâtiment avait réalisé diverses acquisitions principalement en France, en Grande-Bretagne, en Allemagne, aux Pays-Bas, en Espagne et aux Etats-Unis.

Le 31 août 2007, le Groupe Saint-Gobain avait acquis le groupe Norandex aux Etats-Unis. Le chiffre d'affaires de l'activité de distribution, consolidé sur quatre mois en 2007, s'était élevé à 161 millions d'euros.

Les sociétés Izocam et Saint-Gobain Envases SA acquises fin 2006, et préalablement intégrées par mise en équivalence, avaient été consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle pour la première et de l'intégration globale pour la seconde à compter du 1^{er} janvier 2007.

Suite à l'accord conclu avec le fonds d'investissement Sagard et Cognetas, le groupe Saint-Gobain Desjonquères et ses filiales, qui était classé en actifs et passifs détenus en vue de la vente au 31 décembre 2006, avait fait l'objet d'une vente effective le 29 mars 2007. La plus-value relative à la cession de la totalité des titres avait été enregistrée dans les « autres produits opérationnels » (note 21). Le chiffre d'affaires consolidé du premier trimestre 2007 s'était élevé à 149 millions d'euros.

Le Groupe Saint-Gobain a choisi de réinvestir à hauteur de 19,9% dans la holding Cougard Investissements, société mère du nouveau groupe Desjonquères (SGD) pour 42 millions d'euros. Ce réinvestissement se décompose en 14 millions d'euros de titres disponibles à la vente qui figurent dans les « autres actifs non courants » et 28 millions d'euros d'obligations convertibles qui sont également classées dans les « autres actifs non courants ». Les variations de juste valeur de ces obligations convertibles transitent par le compte de résultat.

Le 1^{er} novembre 2007, le Groupe avait cédé ses activités Renforcement et Composites (hors activités américaines de fibres de renforcement) à Owens Corning. Les actifs et passifs des activités Renforcement et Composites avaient été regroupés au 30 juin 2007 sur les postes actifs et passifs détenus en vue de la vente du bilan consolidé, et ce jusqu'au 31 octobre 2007, date effective de la cession. Le chiffre d'affaires externe sur dix mois en 2007 s'était élevé à 558 millions d'euros.

Exercice 2006

En 2005, le Groupe avait fait l'acquisition de 100% des titres de la société chinoise Xugang (Xuzhou General Iron and Steel Works) pour un montant de 83 millions d'euros (94 millions d'euros y compris endettement net acquis). L'acquisition ayant été autorisée par les autorités chinoises fin décembre 2005, cette société avait été consolidée au 1^{er} janvier 2006. Le chiffre d'affaires de l'exercice 2006 s'élevait à 126 millions d'euros.

Au cours du 1^{er} semestre 2006, le Groupe avait pris le contrôle de 100% de la société Irlandaise JP Corry. Cette société avait été consolidée à compter du 1^{er} juin 2006. Le chiffre d'affaires 2006 estimé sur douze mois s'élevait à 151 millions d'euros.

Par ailleurs, le Groupe avait conclu la cession au groupe MeadWestvaco de sa filiale Saint-Gobain Calmar. Celle-ci avait été présentée en actifs et passifs détenus en vue de la vente à compter du 26 janvier 2006, date de l'annonce du processus de cession, et ce jusqu'au 30 juin 2006, date effective de la cession. Le chiffre d'affaires consolidé sur six mois en 2006 s'élevait à 182 millions d'euros.

Impacts sur le bilan consolidé

En 2008, l'impact des changements de périmètre et du mode de consolidation sur les postes du bilan se présente comme suit :

	Entrée de périmètre de Maxit	Autres entrées de périmètre	Sorties de périmètres
<i>(en millions d'euros)</i>			
Impact sur les postes d'actif			
Actif non courant	2 023	755	(39)
Stocks	154	151	(22)
Créances clients	200	107	(46)
Autres actifs courants hors disponibilités	10	75	1
	2 387	1 088	(106)
Impact sur les postes du passif			
Capitaux propres et intérêts minoritaires	1	7	(10)
Provisions pour retraites et avantages au personnel	37	11	(1)
Passifs à long terme	67	25	(5)
Dettes fournisseurs	73	127	(25)
Autres dettes et passifs court terme	122	68	(15)
	300	238	(56)
Valeur d'entreprise des sociétés consolidées acquises / cédées (a)	2 087	850	(50)
Impact sur les postes d'endettement net du Groupe*			
Impact sur les disponibilités et équivalents de trésorerie	17	85	(8)
Impact sur l'endettement net hors disponibilités (b)	576	135	(8)
	559	50	0
Acquisitions / cessions de titres de sociétés consolidées nettes de la trésorerie acquise / cédée (a) - (b)	1 511	715	(42)
	=====	=====	=====

* Correspond aux dettes financières, crédits de trésorerie et disponibilités des sociétés acquises / cédées

Actifs et passifs détenus en vue de la vente

En 2008, l'activité américaine de fibres de renforcement a été arrêtée et ne figure plus en actifs et passifs détenus en vue de la vente.

En 2007, les actifs et passifs de l'activité « Renforcement et Composites » avaient été regroupés au 30 juin sur les postes actifs et passifs détenus en vue de la vente du bilan consolidé. L'activité « Renforcement et Composites » a été cédée au 1^{er} novembre 2007 sans impact résultat complémentaire compte tenu de la provision exceptionnelle comptabilisée au 30 juin 2007. Au 31 décembre 2007, seule l'activité américaine de fibres de renforcement subsistait en actifs et passifs détenus en vue de la vente.

En 2006, le Groupe était entré dans un processus de cession de son métier flaconnage (Saint-Gobain Desjonquères et filiales) qui s'est concrétisé à la fin du 1^{er} trimestre 2007. En conséquence, les comptes de bilan de ce métier avaient été regroupés au 31 décembre 2006 sur les postes actifs et passifs détenus en vue de la vente du bilan consolidé.

En application de la norme IAS 12, un impôt différé passif relatif aux réserves accumulées au titre des sociétés composant ce métier avait été enregistré en 2006 pour un montant de 10 millions d'euros puis repris au moment de la cession au 31 mars 2007.

La variation des actifs et passifs détenus en vue de la vente est la suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	Actifs	Passifs	Provisions
Au 31 décembre 2006	548	249	0
Transfert	950	278	
Dotations aux provisions			161
Autres mouvements, cessions et reclassements	(1 333)	(486)	(101)
Au 31 décembre 2007	165	41	60
Transfert			
Dotations aux provisions			
Autres mouvements, cessions et reclassements	(165)	(41)	(60)
Au 31 décembre 2008	0	0	0

Le détail des actifs et passifs détenus en vue de la vente est le suivant :

<i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2008	31 décembre 2007	31 décembre 2006
Immobilisations incorporelles et écarts d'acquisition	0	3	6
Immobilisations corporelles nettes	0	89	220
Autres actifs non courants	0	2	9
Stocks, créances clients et autres créances	0	71	298
Disponibilités et équivalents de trésorerie	0	0	15
Actifs détenus en vue de la vente	0	165	548
Provisions pour retraites et avantages au personnel	0	3	18
Impôts différés et autres passifs non courants	0	11	29
Dettes fournisseurs, autres dettes et autres passifs courants	0	17	158
Dettes financières, emprunts à moins d'un an et banques créditrices	0	10	44
Passifs détenus en vue de la vente	0	41	249

NOTE 3 – ECARTS D'ACQUISITION

<i>(en millions d'euros)</i>	2008	2007	2006
Au 1^{er} janvier			
Valeur brute	9 440	9 481	9 756
Dépréciations cumulées	(200)	(154)	(38)
Valeur nette	9 240	9 327	9 718
Variations			
Evolution du périmètre	2 076	540	28
Dépréciations	(68)	(82)	(125)
Ecart de conversion	(577)	(469)	(289)
Virement en actifs détenus en vue de la vente	0	(76)	(5)
Total des variations de la période	1 431	(87)	(391)
Au 31 décembre			
Valeur brute	10 924	9 440	9 481
Dépréciations cumulées	(253)	(200)	(154)
Valeur nette	10 671	9 240	9 327

En 2008, la variation des écarts d'acquisition s'explique principalement par l'entrée de périmètre du groupe Maxit (coût d'acquisition : 2 087 millions d'euros y compris endettement acquis ; écart d'acquisition : 1 539 millions d'euros après allocation provisoire du prix d'acquisition – note 2) et par diverses acquisitions dans le pôle Distribution Bâtiment notamment en Scandinavie, en Grande-Bretagne, dans les pays Baltes et en France (note 2).

En 2007, la variation des écarts d'acquisition s'expliquait notamment par des évolutions de périmètre. Il s'agissait principalement de l'acquisition de Izocam (coût d'acquisition : 111 millions d'euros dont 42 millions d'euros au titre de 2007 ; écart d'acquisition : 67 millions d'euros), de l'acquisition de Norandex aux Etats-Unis (coût d'acquisition : 273 millions d'euros, écart d'acquisition : 152 millions d'euros) et de diverses acquisitions du Pôle Distribution Bâtiment principalement en France, en Grande-Bretagne, en Allemagne, aux Pays-Bas et en Espagne.

En 2006, la variation des écarts d'acquisition s'expliquait par diverses acquisitions du pôle Distribution Bâtiment principalement en France, en Grande-Bretagne et en Scandinavie, partiellement compensées par des diminutions consécutives aux cessions de l'exercice (note 2). Par ailleurs, les dépréciations de l'exercice concernaient principalement l'activité Bouteilles et Pots en Amérique du Nord pour un montant de 89 millions d'euros.

NOTE 4 – AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Brevets	Marques non amortis- -sables	Logiciels	Frais de dévelop- -pement	Autres	Total immobili- -sations incorporelles
<i>(en millions d'euros)</i>						
Au 1^{er} janvier 2006						
Valeur brute	145	2 822	584	35	291	3 877
Amortissements et dépréciations cumulés	(119)		(407)	(6)	(149)	(681)
Valeur nette	26	2 822	177	29	142	3 196
Variations						
Evolution du périmètre	(7)		50	1	(35)	9
Acquisitions		1	42	11	40	94
Cessions			(1)	(1)	(3)	(5)
Ecart de conversion		20	(7)		(8)	5
Dotation aux amortissements et dépréciations	(3)		(76)	(7)	(10)	(96)
Virement en actifs détenus en vue de la vente			(1)			(1)
Total des variations de la période	(10)	21	7	4	(16)	6
Au 31 décembre 2006						
Valeur brute	111	2 843	630	46	267	3 897
Amortissements et dépréciations cumulés	(95)		(446)	(13)	(141)	(695)
Valeur nette	16	2 843	184	33	126	3 202
Variations						
Evolution du périmètre	3	18	36	1	(15)	43
Acquisitions			57	6	45	108
Cessions			(1)		(2)	(3)
Ecart de conversion	(1)	(98)	(6)		(7)	(112)
Dotation aux amortissements et dépréciations	(2)		(77)	(13)	(15)	(107)
Virement en actifs détenus en vue de la vente			(3)	(2)	(1)	(6)
Total des variations de la période	0	(80)	6	(8)	5	(77)
Au 31 décembre 2007						
Valeur brute	106	2 763	631	47	279	3 826
Amortissements et dépréciations cumulés	(90)		(441)	(22)	(148)	(701)
Valeur nette	16	2 763	190	25	131	3 125
Variations						
Evolution du périmètre	1		46	1	(26)	22
Acquisitions			43	8	28	79
Cessions			(3)		1	(2)
Ecart de conversion		(250)	(8)		(2)	(260)
Dotation aux amortissements et dépréciations	(2)		(76)	(7)	(11)	(96)
Total des variations de la période	(1)	(250)	2	2	(10)	(257)
Au 31 décembre 2008						
Valeur brute	113	2 513	684	54	276	3 640
Amortissements et dépréciations cumulés	(98)		(492)	(27)	(155)	(772)
Valeur nette	15	2 513	192	27	121	2 868

Les autres immobilisations incorporelles comprennent notamment des marques industrielles amortissables pour un montant global de 47 millions d'euros à fin 2008 (48 millions d'euros à fin 2007 et 52 millions à fin 2006).

Les sociétés européennes du Groupe ont procédé en avril 2008 à la dernière restitution des quotas d'émission de gaz à effet de serre consommés dans le cadre du plan d'allocations 2005-2007. Les quotas attribués aux sociétés du Groupe lors de ce premier plan d'allocations excèdent globalement les émissions de gaz à effet de serre de l'ensemble du Groupe. Au 31 décembre 2008, les volumes de quotas d'émissions alloués aux sociétés du Groupe au titre du nouveau plan d'allocations 2008-2012 représentent environ 6,9 millions de tonnes de CO₂ par an.

Pour 2008, les quotas attribués correspondent au niveau des émissions de gaz à effet de serre prévues sur l'année et en conséquence aucune provision n'a été comptabilisée à ce titre dans les comptes du Groupe.

NOTE 5 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Terrains et carrières	Construc- -tions	Matériels et outillages	Immobilisa- -tions en cours	Total immo- bilisations corporelles
<i>(en millions d'euros)</i>					
Au 1^{er} janvier 2006					
Valeur brute	2 026	6 739	18 603	1 389	28 757
Amortissements et dépréciations cumulés	(257)	(3 252)	(12 411)	(17)	(15 937)
Valeur nette	1 769	3 487	6 192	1 372	12 820
Variations					
Evolution du périmètre et reclassements	12	42	(98)	12	(32)
Acquisitions	57	94	501	1 556	2 208
Cessions	(62)	(42)	(50)	(22)	(176)
Ecart de conversion	(27)	(64)	(193)	(42)	(326)
Dotation aux amortissements et dépréciations	(32)	(288)	(1 180)	(5)	(1 505)
Virement en actifs détenus en vue de la vente	(4)	(45)	(135)	(36)	(220)
Transferts		310	968	(1 278)	0
Total des variations de la période	(56)	7	(187)	185	(51)
Au 31 décembre 2006					
Valeur brute	1 961	6 859	18 040	1 579	28 439
Amortissements et dépréciations cumulés	(248)	(3 365)	(12 035)	(22)	(15 670)
Valeur nette	1 713	3 494	6 005	1 557	12 769
Variations					
Evolution du périmètre et reclassements	(2)	39	30	7	74
Acquisitions	86	149	528	1 529	2 292
Cessions	(24)	(37)	(42)	(17)	(120)
Ecart de conversion	(38)	(83)	(153)	(49)	(323)
Dotation aux amortissements et dépréciations	(33)	(274)	(1 223)	(6)	(1 536)
Virement en actifs détenus en vue de la vente	(9)	(77)	(225)	(92)	(403)
Transferts		299	944	(1 243)	0
Total des variations de la période	(20)	16	(141)	129	(16)
Au 31 décembre 2007					
Valeur brute	1 971	6 944	17 643	1 704	28 262
Amortissements et dépréciations cumulés	(278)	(3 434)	(11 779)	(18)	(15 509)
Valeur nette	1 693	3 510	5 864	1 686	12 753
Variations					
Evolution du périmètre et reclassements	130	228	302	0	660
Acquisitions	94	135	600	1 334	2 163
Cessions	(17)	(26)	(31)	(12)	(86)
Ecart de conversion	(70)	(203)	(279)	(46)	(598)
Dotation aux amortissements et dépréciations	(36)	(273)	(1 195)	(14)	(1 518)
Transferts		417	1 135	(1 552)	0
Total des variations de la période	101	278	532	(290)	621
Au 31 décembre 2008					
Valeur brute	2 116	7 554	19 078	1 415	30 163
Amortissements et dépréciations cumulés	(322)	(3 766)	(12 682)	(19)	(16 789)
Valeur nette	1 794	3 788	6 396	1 396	13 374

En 2008, les acquisitions d'immobilisations corporelles comprennent un montant de 14 millions d'euros (19 millions d'euros en 2007 et 17 millions d'euros en 2006) correspondant aux nouveaux contrats de location-financement non inclus dans le tableau des flux de trésorerie conformément à la norme IAS 7. A la clôture de l'exercice, le montant total des immobilisations en location-financement s'élève à 201 millions d'euros (190 millions d'euros en 2007 et 210 millions d'euros en 2006), voir note 25.

En 2008, la ligne « évolution de périmètre et reclassements » comprend principalement l'incidence de l'acquisition du groupe Maxit pour 438 millions d'euros.

NOTE 6 – TITRES MIS EN EQUIVALENCE

<i>(en millions d'euros)</i>	2008	2007	2006
Au 1^{er} janvier			
Part du Groupe dans les entreprises associées	106	224	131
Ecarts d'acquisition	17	14	8
Titres mis en équivalence	123	238	139
Variations			
Evolution du périmètre	(9)	(114)	107
Ecarts de conversion	(6)	(4)	(11)
Transferts, augmentations de capital et autres mouvements	1	(3)	1
Dividendes payés	(4)	(8)	(5)
Quote-part du Groupe dans le résultat net des sociétés mises en équivalence	11	14	7
Total des variations de la période	(7)	(115)	99
Au 31 décembre			
Part du Groupe dans les entreprises associées	98	106	224
Ecarts d'acquisition	18	17	14
Titres mis en équivalence	116	123	238

En 2008, les titres mis en équivalence s'élèvent à 116 millions d'euros contre 123 millions au 31 décembre 2007.

Les titres mis en équivalence comprennent les titres de la société Compania Industrial El Volcan cotée à la bourse de Santiago du Chili. La quote-part de capitaux propres dans les comptes consolidés est légèrement supérieure à la valeur de marché des titres au cours de clôture du 31 décembre 2008 compte tenu de la volatilité récente des marchés financiers mais est nettement supérieure à la valeur de marché des titres au cours moyen de l'année 2008.

En 2007, la variation des titres mis en équivalence correspondait principalement au changement de méthode de consolidation des sociétés Izocam et Saint-Gobain Envases SA pour 113 millions d'euros.

En 2006, la ligne « évolution de périmètre » correspondait principalement aux entrées en consolidation par mise en équivalence des sociétés Izocam en Turquie et Saint-Gobain Envases SA au Chili pour un total de 116 millions d'euros. Au 31 décembre 2006, la valeur de marché à la bourse d'Istanbul des titres Izocam détenus par Saint-Gobain était très proche de la quote-part de capitaux propres dans les comptes consolidés.

Le chiffre d'affaires réalisé en 2008 par l'ensemble des sociétés mises en équivalence dans leurs comptes individuels s'élève globalement à 798 millions d'euros (939 millions d'euros en 2007 et 1 004 millions d'euros en 2006) et le résultat net à 34 millions d'euros (42 millions d'euros en 2007 et 54 millions d'euros en 2006). Par ailleurs le total des actifs et des passifs de ces sociétés à fin décembre 2008 s'élève respectivement à 766 millions d'euros (849 millions d'euros en 2007 et 917 millions d'euros en 2006) et 448 millions d'euros (493 millions d'euros en 2007 et 524 millions d'euros en 2006).

NOTE 7 – AUTRES ACTIFS NON COURANTS

	Titres disponibles à la vente et autres titres	Prêts, dépôts et cautions	Actifs nets de retraites	Total des autres actifs non courants
<i>(en millions d'euros)</i>				
Au 1^{er} janvier 2006				
Valeur brute	193	262	31	486
Provisions pour dépréciation	(32)	(11)		(43)
Valeur nette	161	251	31	443
Variations				
Evolution du périmètre	(119)			(119)
Augmentations / (diminutions)	9	(37)	90	62
Dotations/reprises des provisions pour dépréciation		4		4
Ecarts de conversion		(9)	(1)	(10)
Transferts et autres mouvements		10		10
Total des variations de la période	(110)	(32)	89	(53)
Au 31 décembre 2006				
Valeur brute	75	225	120	420
Provisions pour dépréciation	(24)	(6)		(30)
Valeur nette	51	219	120	390
Variations				
Evolution du périmètre	(1)	(4)		(5)
Augmentations / (diminutions)	78	(11)	31	98
Dotations/reprises des provisions pour dépréciation	(2)	1		(1)
Ecarts de conversion		(5)	(4)	(9)
Transferts et autres mouvements		(1)		(1)
Total des variations de la période	75	(20)	27	82
Au 31 décembre 2007				
Valeur brute	145	205	147	497
Provisions pour dépréciation	(19)	(6)		(25)
Valeur nette	126	199	147	472
Variations				
Evolution du périmètre	(61)	17		(44)
Augmentations / (diminutions)	9	(2)	89	96
Dotations/reprises des provisions pour dépréciation		(2)		(2)
Ecarts de conversion	(4)	(6)	(30)	(40)
Transferts et autres mouvements		8		8
Total des variations de la période	(56)	15	59	18
Au 31 décembre 2008				
Valeur brute	86	227	206	519
Provisions pour dépréciation	(16)	(13)		(29)
Valeur nette	70	214	206	490

La variation des titres disponibles à la vente et autres titres s'explique principalement par la consolidation en 2008 de sociétés acquises fin 2007. Comme explicité en note 1, les titres disponibles à la vente et autres titres sont valorisés à la juste valeur.

En 2006, la variation des titres disponibles à la vente et autres titres s'expliquait principalement par la consolidation de la société Xugang acquise fin 2005 (note 2).

En 2008, la variation des provisions pour dépréciation des autres actifs non courants s'explique principalement par des dotations aux provisions de 5 millions d'euros (3 millions d'euros en 2007 et 3 millions d'euros en 2006) et des reprises de provisions de 3 millions d'euros (2 millions d'euros en 2007 et 7 millions d'euros en 2006).

NOTE 8 – STOCKS

<i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2008	31 décembre 2007	31 décembre 2006
Valeur brute			
Matières premières	1 491	1 335	1 312
En-cours de production	274	283	291
Produits finis	4 754	4 639	4 426
Valeur brute des stocks	6 519	6 257	6 029
Provisions pour dépréciation			
Matières premières	(97)	(95)	(98)
En-cours de production	(7)	(9)	(10)
Produits finis	(302)	(320)	(292)
Provisions pour dépréciation des stocks	(406)	(424)	(400)
Valeur nette des stocks	6 113	5 833	5 629

Le coût des produits vendus au cours de l'exercice 2008 s'élève à 32 923 millions d'euros (32 235 millions d'euros en 2007 et 31 180 millions d'euros en 2006).

Les dépréciations de stocks comptabilisées en charges de l'exercice 2008 s'élèvent à 128 millions d'euros (159 millions d'euros en 2007). Les reprises de dépréciations, résultant d'une augmentation de la valeur nette de réalisation des stocks, ont été comptabilisées en diminution des charges de la période pour un montant de 92 millions d'euros en 2008 (94 millions d'euros en 2007).

NOTE 9 – CREANCES CLIENTS ET AUTRES CREANCES

<i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2008	31 décembre 2007	31 décembre 2006
Valeur brute	6 084	6 595	6 687
Provisions pour dépréciation	(437)	(384)	(386)
Créances clients	5 647	6 211	6 301
Avances versées aux fournisseurs	561	635	582
Créances sociales	26	23	22
Créances fiscales d'exploitation (hors impôts sur les sociétés)	356	327	293
Produits à recevoir	13	12	14
Créances diverses	476	489	485
- France	179	122	116
- Autres pays d'Europe Occidentale	134	156	168
- Amérique du Nord	(11)	16	
- Pays émergents et Asie	174	195	201
Provisions pour dépréciation des autres créances	(8)	(5)	(6)
Autres créances	1 424	1 481	1 390

En 2008, la variation des provisions pour dépréciation des créances clients s'explique principalement par des dotations aux provisions de 101 millions d'euros (76 millions d'euros en 2007 et 56 millions d'euros en 2006) et des reprises de provisions (que les créances aient été recouvrées ou non) de 57 millions d'euros (74 millions d'euros en 2007 et 75 millions d'euros en 2006). A ces montants il faut ajouter 58 millions d'euros (44 millions d'euros en 2007 et 48 millions d'euros en 2006) au titre des pertes sur créances clients irrécouvrables.

Les créances clients et autres créances qui ont essentiellement des échéances à court terme, sont valorisées à la valeur nette comptable qui est proche de la juste valeur.

Le Groupe considère que la concentration du risque de contrepartie lié aux créances clients est limitée du fait de la diversité de ses métiers, du nombre de ses clients et de leurs implantations géographiques mondiales. Par ailleurs, il suit et analyse régulièrement les créances clients en dépassement d'échéance et, le cas échéant une provision est comptabilisée. Le montant des créances clients nettes en dépassement d'échéance s'élevait à 777 millions d'euros à fin 2006, 765 millions d'euros à fin 2007 et 845 millions d'euros à fin 2008 (dont 156 millions d'euros à plus de 3 mois) compte tenu principalement des effets de périmètre.

NOTE 10 – CAPITAUX PROPRES

Nombre d'actions composant le capital social

Au 31 décembre 2008, le nombre d'actions composant le capital social de la Compagnie de Saint-Gobain est de 382 571 985 actions au nominal de 4 € (374 216 152 actions au 31 décembre 2007 et 368 419 723 actions au 31 décembre 2006). Au 31 décembre 2008, le capital est composé d'une seule classe d'actions.

Au cours de l'année 2008, 8 272 947 actions ont été créées au titre du Plan d'Epargne du Groupe de 2008, et 82 886 actions ont été souscrites suite à l'exercice des plans de souscription d'actions (50 489 au titre du plan du 20 novembre 2003, 31 597 options au titre du plan du 18 novembre 2004 et 800 options au titre du plan du 17 novembre 2005).

En vertu des autorisations d'augmentation de capital accordées par l'Assemblée Générale mixte du 7 juin 2007, le Conseil d'administration de la Compagnie de Saint-Gobain a le pouvoir :

- d'émettre, en une ou plusieurs fois, un nombre total maximum de 147,5 millions d'actions nouvelles comportant ou non un droit préférentiel de souscription ou un droit de priorité au profit des actionnaires de la Compagnie de Saint-Gobain (12^e, 13^e, 14^e, 15^e résolutions),
- d'émettre, en une ou plusieurs fois, un nombre de 18,5 millions d'actions nouvelles réservées aux adhérents du Plan d'Epargne du Groupe (16^e résolution),
- de consentir des options d'achat ou de souscription d'actions dans la limite de 3% du nombre d'actions composant le capital social au jour de l'assemblée soit 11 214 726 options qui donneront lieu à émission d'autant d'actions (17^e résolution). Il doit être précisé que sur ce nombre s'imputera celui fixé à la 18^e résolution relative aux attributions gratuites d'actions et qui porte sur 1% du nombre d'actions composant le capital social au jour de l'assemblée soit 3 738 242 actions gratuites.

Si ces autorisations ainsi que les plans de souscription antérieurs (note 11) étaient intégralement utilisés par le Conseil d'administration, le nombre d'actions composant le capital social serait potentiellement porté à 565 551 958.

Le Conseil d'administration de la Compagnie de Saint-Gobain a partiellement fait usage de ces autorisations en consentant 3 673 000 options de souscription d'actions le 22 novembre 2007 (nombre ensuite ramené à 3 623 000 options) et 3 551 900 options d'achats ou de souscription d'actions le 20 novembre 2008.

Par ailleurs, en vertu de l'autorisation d'augmentation de capital accordée par l'Assemblée générale mixte du 5 juin 2008, le Conseil d'administration de la Compagnie de Saint-Gobain a le pouvoir d'émettre des bons de souscription d'actions en période d'offre publique portant sur les titres de la Compagnie de Saint-Gobain en application de la loi du 31 mars 2006 relative aux offres publiques (14^e résolution). Le montant nominal maximum de l'augmentation de capital pouvant être ainsi réalisée est de 375 millions d'euros soit 93 750 000 actions.

Actions propres

Les titres Saint-Gobain détenus par la Compagnie de Saint-Gobain sont classés sur une ligne distincte des capitaux propres intitulée "actions propres" et valorisés à leur coût d'achat. Le nombre d'actions propres auto-détenues s'élève à 4 545 149, 4 375 969 et 6 739 668 respectivement aux 31 décembre 2008, 2007 et 2006.

En 2008 comme en 2007, le Groupe n'a pas acheté directement d'actions sur le marché, contre 1 976 708 actions en 2006. Le nombre d'actions vendues dans le cadre des plans d'options d'achat s'est élevé à 115 490 (2 460 265 en 2007 et 3 620 201 en 2006). Comme en 2007 et 2006 aucune action n'a été annulée en 2008.

Le contrat de liquidité avec EXANE BNP PARIBAS signé le 16 novembre 2007 a été reconduit en 2008.

Ce contrat est conforme à la charte de déontologie de l'Association Française des Entreprises d'Investissement (AFEI) reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). Dans le cadre de ce contrat, 243 277 actions ont été achetées et 146 711 ont été vendues en 2007, et 2 829 382 actions ont été achetées et 2 614 235 ont été vendues en 2008.

Compte-tenu de leur liquidité, les fonds alloués et non investis en actions Saint-Gobain ont été classés en disponibilités et équivalents de trésorerie.

NOTE 11 – PLANS D'OPTIONS SUR ACTIONS

La Compagnie de Saint-Gobain met en œuvre des plans d'options sur actions réservés à certaines catégories de personnel ainsi qu'un Plan d'Épargne du Groupe ("PEG").

Le Conseil d'administration attribue des options donnant au bénéficiaire la possibilité d'obtenir des actions Saint-Gobain à un prix calculé sur la base du cours moyen de l'action lors des 20 séances de bourse précédant leur attribution. Depuis 1999, aucun rabais n'est accordé par rapport au cours moyen. Dans certains cas, les attributions de stocks options sont soumises à des conditions de performance.

Le délai minimum à respecter avant de lever des options qui était de trois ans pour les non résidents et de quatre ans pour les résidents a été uniformément fixé à quatre ans à partir du plan de novembre 2007. Pendant ce délai, aucune des options reçues ne peut être exercée. Le délai maximum de levée des options est de dix ans à partir de la date d'attribution. Le bénéfice des options est perdu en cas de départ du Groupe, sauf décision exceptionnelle du Président de la Compagnie de Saint-Gobain en accord avec le Comité des Mandataires du Conseil d'administration.

De 1999 à 2002, les plans portaient sur des options d'achat d'actions existantes. De 2003 à 2007, ils ont porté sur des options de souscription d'actions nouvelles. En ce qui concerne le plan du 20 novembre 2008, le Conseil d'administration a laissé ouvert le choix entre options de souscription ou d'achat jusqu'à la veille, au plus tard, de l'expiration du délai minimum d'exercice (quatre ans). En cas de décès du bénéficiaire ou de survenance de l'un des cas prévus par le Code Général des Impôts pendant la période de quatre ans, seules des options de souscription seraient attribuées.

Les données relatives aux plans d'options sur actions au cours des exercices 2006, 2007 et 2008 sont récapitulées ci-après :

	Actions de 4 euros de nominal	Prix moyen d'exercice (en euros)
Nombre d'options non levées au 31 décembre 2005	21 738 119	38,06
Options attribuées	4 025 800	58,08
Options exercées	(3 974 551)	34,79
Options caduques	(241 400)	40,26
Nombre d'options non levées au 31 décembre 2006	21 547 968	42,38
Options attribuées	3 673 000	71,56
Options exercées	(3 178 885)	33,04
Options caduques	(50 000)	58,10
Nombre d'options non levées au 31 décembre 2007	21 992 083	48,56
Options attribuées	3 551 900	28,62
Options exercées	(198 376)	33,33
Options caduques	(50 000)	71,56
Nombre d'options non levées au 31 décembre 2008	25 295 607	45,84

Au 31 décembre 2008, 12 127 557 options d'achat et de souscription étaient exerçables à un prix moyen d'exercice de 39,21 euros.

Au 31 décembre 2008, le nombre d'options autorisé par l'Assemblée Générale des Actionnaires du 7 juin 2007 non encore attribué s'élève à 4 039 826, étant précisé que ce nombre constitue un plafond global pour l'attribution d'options et pour l'éventuelle attribution gratuite d'actions.

Le montant enregistré en charges au cours de l'exercice 2008 s'élève à 41 millions d'euros (43 millions d'euros en 2007 et 39 millions d'euros en 2006).

La juste valeur des options attribuées en 2008, calculée selon un modèle du type Black & Scholes en utilisant les mêmes hypothèses que celles retenues pour l'évaluation de la charge IFRS 2, s'élève à 22 millions d'euros.

Le tableau ci-après récapitule les données relatives aux plans d'options en vigueur au 31 décembre 2008 :

Date d'attribution	Options exerçables			Options non exerçables		Total options non levées	Nature des options
	Prix d'exercice (en euros)	Nombre d'options	Durée pondérée contractuelle restante (en mois)	Prix d'exercice (en euros)	Nombre d'options	Nombre d'options	
1999	40,63	324 124	11			324 124	Achat
2000	37,72	865 760	23			865 760	Achat
2001	40,22	1 708 804	35			1 708 804	Achat
2002	23,53	1 183 825	47			1 183 825	Achat
2003	35,67	2 675 491	59			2 675 491	Souscription
2004	43,56	3 630 853	71	43,56		3 630 853	Souscription
2005	45,71	1 738 700	83	45,71	2 018 550	3 757 250	Souscription
2006	58,08		95	58,08	3 974 600	3 974 600	Souscription
2007	71,56		107	71,56	3 623 000	3 623 000	Souscription
2008	28,62		119	28,62	3 551 900	3 551 900	Souscription ou achat
Total		12 127 557			13 168 050	25 295 607	

Le nominal de l'action Saint-Gobain ayant été divisé par quatre le 27 juin 2002, le nombre d'options concernant les années 1999 à 2001 a été multiplié par quatre afin de rendre comparable les nombres d'options.

NOTE 12 – PLAN EPARGNE GROUPE

Le Plan d'Epargne du Groupe (PEG) est ouvert à tous les salariés français ainsi qu'aux salariés de la plupart des autres pays où le Groupe est représenté. Une condition minimale d'ancienneté dans le Groupe de trois mois est requise pour pouvoir bénéficier du PEG. Le prix d'exercice est celui fixé par le Directeur Général de la Compagnie de Saint-Gobain sur délégation du Conseil d'administration. Il correspond à la moyenne des 20 derniers cours d'ouverture de Bourse qui précèdent la décision.

En 2008, le Groupe a émis au titre du PEG 8 272 947 actions nouvelles (4 981 609 actions en 2007) de 4 euros de nominal réservées à ses salariés représentant une augmentation de capital de 353 millions d'euros (294 millions d'euros en 2007).

Dans les pays qui satisfont aux exigences légales et fiscales, deux possibilités d'investissement sont proposées : le plan classique et le plan à effet de levier.

Plans classiques

Dans le plan classique, les employés investissent dans des actions Saint-Gobain à un cours préférentiel décoté de 20%. Ces actions ne peuvent être cédées par le salarié pendant une période incompressible de cinq ou dix années, sauf événements exceptionnels. La charge IFRS2 mesurant l'avantage offert aux salariés, est donc évaluée par référence à la juste valeur d'une décote offerte sur des actions non cessibles. Le coût d'incessibilité pour le salarié est valorisé comme le coût d'une stratégie en deux étapes consistant dans un premier temps à vendre à terme les actions incessibles à cinq ans ou dix ans, et à acheter dans un deuxième temps un même nombre d'actions au comptant, en finançant cet achat par emprunt. Ce coût d'emprunt est fondé sur le taux que consentirait une banque à un particulier présentant un profil de risque moyen dans le cadre d'un prêt à la consommation avec un remboursement in fine sans affectation pour une durée de 5 ans ou 10 ans (voir modalités de calcul du plan classique en note 1).

Le montant enregistré en charge en 2008 au titre du plan classique s'élève à 8,4 millions d'euros (11,9 millions d'euros en 2007), nette du coût d'incessibilité pour les salariés de 29,8 millions d'euros (30,3 millions d'euros en 2007).

Le tableau ci-dessous présente les principales caractéristiques des plans classiques, les montants souscrits et les hypothèses de valorisation pour 2008 et 2007.

	2008	2007
Caractéristiques des plans		
Date d'attribution	22 février	23 février
Maturité des plans (en années)	5 ou 10	5 ou 10
Prix de référence (en euros)	51,75	72,56
Prix de souscription (en euros)	41,41	58,05
Décote faciale (en %)	20,00%	20,00%
(a) Décote totale à la date d'attribution (en %)	22,05%	21,11%
Montant souscrit par les salariés (en millions d'euros)	168,7	205,4
Nombre total d'actions souscrites	4 073 045	3 539 025
Hypothèses de valorisation		
Taux de financement des salariés (1)	7,57%	7,36%
Taux d'intérêt sans risque à cinq ans	3,61%	4,02%
Taux de prêt ou d'emprunt des titres (repo)	0,25%	0,25%
(b) Incessibilité pour le participant au marché (en %)	17,17%	15,24%
(c) Coût global pour le Groupe (en %) (a-b)	4,88%	5,87%

(1) Une baisse de 0,5 point du taux de financement du salarié aurait une incidence de 3,1 millions d'euros sur la charge IFRS2 de 2008.

Plans à effet de levier

Pour le plan à effet de levier, mis en œuvre en 2007 et 2008, le Groupe offre la possibilité d'une souscription à un cours préférentiel décoté de 15%. Ce plan propose un profil de gain différent du plan classique dans la mesure où une banque tierce complète l'investissement de l'employé de telle sorte que le montant investi au total représente dix fois le montant payé par l'employé. L'intermédiation de la banque permet de sécuriser l'apport personnel du salarié, de lui assurer un rendement minimum et de lui offrir une indexation à la hausse sur le nombre global d'actions auxquelles il a souscrit.

La charge IFRS 2 est calculée selon les mêmes modalités que le PEG classique (voir modalités de calcul en note 1) mais en valorisant l'avantage spécifique que constitue la faculté accordée aux salariés grâce au recours bancaire de bénéficiaire de conditions de marché identiques à celles du Groupe (gain d'opportunité figurant dans le tableau ci-dessous).

Le montant enregistré en charge en 2008 au titre du plan à effet de levier s'élève à 8,5 millions d'euros (4,2 millions d'euros en 2007), nette du coût d'incessibilité pour les salariés et du gain d'opportunité de 29,9 millions d'euros (14,2 millions d'euros en 2007).

Le tableau ci-dessous présente les principales caractéristiques des plans à effet de levier, les montants souscrits et les hypothèses de valorisation pour 2008 et 2007.

	2008	2007
Caractéristiques des plans		
Date d'attribution	22 février	23 février
Maturité des plans (en années)	5	5
Prix de référence (en euros)	51,75	72,56
Prix de souscription (en euros)	43,99	61,68
Décote faciale (en %)	15,00%	15,00%
(a) Décote totale à la date d'attribution (en %)	17,18%	16,19%
Montant souscrit par les salariés (en millions d'euros)	18,5	8,9
Montant global souscrit (en millions d'euros)	184,8	89,0
Nombre total d'actions souscrites	4 199 902	1 442 584
Hypothèses de valorisation		
Taux de financement des salariés (1)	7,57%	7,36%
Taux d'intérêt sans risque à cinq ans	3,61%	4,02%
Taux de prêt ou d'emprunt des titres (repo)	0,25%	0,25%
Ecart de volatilité du taux détail / taux institutionnel (2)	5,50%	4,00%
(b) Incessibilité pour le participant au marché (en %) (3)	15,00%	15,00%
(c) Mesure du gain d'opportunité (en %)	1,62%	1,65%
(d) Coût global pour le Groupe (en %) (a-b+c)	3,80%	2,84%

(1) Une baisse de 0,5 point du taux de financement du salarié n'aurait pas d'incidence sur la charge IFRS2 de 2008 car le coût d'incessibilité reste supérieur à la décote.

(2) Une hausse de 0,5 point de l'écart de volatilité au taux détail/taux institutionnel aurait une incidence de 0,5 million d'euros sur la charge IFRS2 de 2008.

(3) Le taux d'incessibilité est plafonné à hauteur du pourcentage de décote.

NOTE 13 – PROVISIONS POUR RETRAITES ET AVANTAGES AU PERSONNEL

	31 décembre 2008	31 décembre 2007	31 décembre 2006
<i>(en millions d'euros)</i>			
Engagement de retraite	1 681	1 058	1 415
Indemnité de fin de carrière	207	233	236
Prévoyance des retraités	367	341	363
Total des provisions pour engagements de retraites et prévoyance des retraités	2 255	1 632	2 014
Couverture médicale	50	44	51
Incapacité de longue durée	38	38	45
Autres avantages à long terme	100	93	93
Provisions pour retraites et avantages au personnel	2 443	1 807	2 203

Le montant des engagements nets de retraites et prévoyance des retraités se décompose entre actif et passif de la manière suivante :

	31 décembre 2008	31 décembre 2007	31 décembre 2006
<i>(en millions d'euros)</i>			
Engagements provisionnés - passif	2 255	1 632	2 014
Engagements financés d'avance - actif	206	147	120
Engagements nets de retraites et prévoyance des retraités	2 049	1 485	1 894

La variation des engagements de retraites et prévoyance des retraités s'explique de la façon suivante :

	Engagements de retraite	Juste valeur des fonds	Autres	Engagements nets de retraite et prévoyance des retraités
<i>(en millions d'euros)</i>				
Situation au 1er janvier 2006	8 765	(5 773)	211	3 203
Variations				
Coût des services rendus	217			217
Coût financier / rendement des fonds	417	(387)		30
Cotisations patronales		(855)		(855)
Cotisations salariales		(26)		(26)
Ecart actuariels et plafonnement de l'actif	(225)	(182)	(17)	(424)
Variations de change	(212)	132		(80)
Prestations servies	(446)	307		(139)
Coût des services passés				0
Variations de périmètre	36	(15)		21
Réductions / règlements	(3)			(3)
Autres	(5)		(45)	(50)
Total des variations de la période	(221)	(1 026)	(62)	(1 309)
Situation au 31 décembre 2006	8 544	(6 799)	149	1 894
Variations				
Coût des services rendus	200			200
Coût financier / rendement des fonds	430	(451)		(21)
Cotisations patronales		(157)		(157)
Cotisations salariales		(25)		(25)
Ecart actuariels et plafonnement de l'actif	(463)	195	61	(207)
Variations de change	(525)	468	(4)	(61)
Prestations servies	(439)	350		(89)
Coût des services passés				0
Variations de périmètre	(35)	14	(6)	(27)
Réductions / règlements	(13)			(13)
Autres			(9)	(9)
Total des variations de la période	(845)	394	42	(409)
Situation au 31 décembre 2007	7 699	(6 405)	191	1 485

	Engagements de retraite	Juste valeur des fonds	Autres	Engagements nets de retraite et prévoyance des retraités
<i>(en millions d'euros)</i>				
Situation au 31 décembre 2007	7 699	(6 405)	191	1 485
Variations				
Coût des services rendus	167			167
Coût financier / rendement des fonds	420	(431)		(11)
Cotisations patronales		(172)		(172)
Cotisations salariales		(22)		(22)
Ecart actuariels et plafonnement de l'actif	(583)	1 147	83	647
Variations de change	(560)	629	(27)	42
Prestations servies	(440)	341		(99)
Coût des services passés				0
Variations de périmètre	137	(92)		45
Réductions / règlements	(3)			(3)
Autres	(34)	29	(25)	(30)
Total des variations de la période	(896)	1 429	31	564
Situation au 31 décembre 2008	6 803	(4 976)	222	2 049

L'évaluation des engagements et des provisions pour retraite et prévoyance des retraités par grande zone géographique est détaillée dans les tableaux suivants :

31 décembre 2008 <i>(en millions d'euros)</i>	France	Autres pays d'Europe Occidentale	Amérique du Nord	Reste du monde	Total net
Montant des engagements de retraite financés	319	3 610	1 995	86	6 010
Montant des engagements de retraite non financés	177	225	361	30	793
Juste valeur des fonds de retraite	136	3 437	1 332	71	4 976
Engagements supérieurs (inférieurs) aux fonds de retraite	360	398	1 024	45	1 827
Coût des services passés non reconnus					0
Plafonnement de l'actif					137
Financement auprès de compagnies d'assurance					85
Engagements de retraites et prévoyance des retraités					2 049
Actifs nets de retraite classés en actifs détenus en vue de la vente					0
Provisions pour retraites et prévoyance des retraités classées en passifs détenus en vue de la vente					0
Engagements nets de retraites et prévoyance des retraités					2 049
31 décembre 2007 <i>(en millions d'euros)</i>	France	Autres pays d'Europe Occidentale	Amérique du Nord	Reste du monde	Total net
Montant des engagements de retraite financés	326	4 648	1 818	114	6 906
Montant des engagements de retraite non financés	192	242	336	23	793
Juste valeur des fonds de retraite	171	4 496	1 632	106	6 405
Engagements supérieurs (inférieurs) aux fonds de retraite	347	394	522	31	1 294
Coût des services passés non reconnus					0
Plafonnement de l'actif					81
Financement auprès de compagnies d'assurance					110
Engagements de retraites et prévoyance des retraités					1 485
Actifs nets de retraite classés en actifs détenus en vue de la vente					0
Provisions pour retraites et prévoyance des retraités classées en passifs détenus en vue de la vente					0
Engagements nets de retraites et prévoyance des retraités					1 485

31 décembre 2006 <i>(en millions d'euros)</i>	France	Autres pays d'Europe Occidentale	Amérique du Nord	Reste du monde	Total net
Montant des engagements de retraite financés	328	5 366	1 958	123	7 775
Montant des engagements de retraite non financés	190	150	411	18	769
Juste valeur des fonds de retraite	166	4 784	1 742	107	6 799
Engagements supérieurs (inférieurs) aux fonds de retraite	352	732	627	34	1 745
Coût des services passés non reconnus					0
Plafonnement de l'actif					21
Financement auprès de compagnies d'assurance					142
Engagements de retraites et prévoyance des retraités					1 908
Actifs nets de retraite classés en actifs détenus en vue de la vente					2
Provisions pour retraites et prévoyance des retraités classées en passifs détenus en vue de la vente					16
Engagements nets de retraites et prévoyance des retraités					1 894

Description des régimes de retraite à prestations définies

Les principaux régimes à prestations définies du Groupe sont les suivants :

En France, outre les indemnités de fin de carrière, il existe trois régimes de retraite à prestations définies fondés sur le salaire de fin de carrière. Ces plans de retraite ont été fermés aux nouveaux salariés par les sociétés concernées entre 1969 et 1997.

En Allemagne, les plans de retraite d'entreprises procurent des couvertures portant à la fois sur les droits de retraite, versés sous forme de pensions, et les prestations en cas de décès ou d'invalidité du salarié. Ces plans sont fermés aux nouveaux salariés depuis 1996.

Aux Pays-Bas, les plans de retraite complémentaires à prestations définies ont été plafonnés. Au-delà du plafond, ils deviennent des plans à cotisations définies.

En Grande-Bretagne, les plans de retraite procurent des couvertures portant à la fois sur des droits de retraite versés sous forme de pensions, des prestations en cas de décès du salarié et des prestations en cas d'incapacité permanente. Il s'agit de plans à prestations définies fondés sur une moyenne des derniers salaires. Ils sont fermés aux nouveaux salariés depuis 2001.

Aux Etats-Unis et au Canada, les plans de retraite sont des plans à prestations définies fondés sur le salaire de fin de carrière. Depuis le 1^{er} janvier 2001, les nouveaux salariés bénéficient d'un système de plan à cotisations définies.

Les provisions pour autres avantages à long terme, d'un montant de 188 millions d'euros au 31 décembre 2008 (175 millions d'euros en 2007 et 189 millions d'euros en 2006), comprennent tous les autres avantages accordés aux salariés et regroupent principalement les médailles du travail en France, les primes de jubilé en Allemagne et les provisions pour avantages sociaux aux Etats-Unis. Ces indemnités font généralement l'objet d'un calcul actuariel selon les mêmes règles que les engagements de retraite.

Evaluation des engagements de retraite, d'indemnités de départ en retraite et de prévoyance des retraités

Les engagements de retraite, d'indemnités de départ à la retraite et de prévoyance des retraités font l'objet d'une évaluation actuarielle selon la méthode des unités de crédits projetées (prise en compte de l'évolution des salaires jusqu'à la date de fin de carrière).

Les engagements de retraite et prévoyance des retraités s'élèvent à 6 803 millions d'euros au 31 décembre 2008 (7 699 millions d'euros en 2007 et 8 544 millions d'euros en 2006).

Fonds de retraite

Dans le cadre des régimes à prestations définies, des fonds de retraite ont été progressivement constitués par le versement de contributions, principalement aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne et en Allemagne. Les contributions versées en 2008 par le Groupe à ces fonds s'élèvent à 172 millions d'euros (157 millions d'euros en 2007 et 855 millions d'euros en 2006). Le rendement effectif des fonds en 2008 s'élève à -716 millions d'euros (256 millions d'euros en 2007 et 569 millions d'euros en 2006).

Les contributions 2006 comprenaient des versements exceptionnels de 672 millions d'euros dont 516 millions d'euros pour l'externalisation dans un fonds d'une part importante des engagements des sociétés allemandes.

La juste valeur des fonds, qui s'élève à 4 976 millions d'euros au 31 décembre 2008 (6 405 millions d'euros en 2007 et 6 799 millions d'euros en 2006), vient en déduction du montant de l'engagement évalué selon la méthode des salaires projetés pour la détermination de la provision pour retraite.

Les fonds sont principalement composés d'actions (46%) et d'obligations (46%). Les autres classes d'actifs qui composent les fonds représentent 8%.

Hypothèses actuarielles retenues pour l'évaluation des engagements et des fonds de retraite

Les hypothèses de mortalité, de rotation du personnel et d'augmentation de salaires tiennent compte des conditions économiques propres à chaque pays ou société du Groupe.

Les taux utilisés en 2008 dans les pays où les engagements du Groupe sont les plus significatifs sont les suivants :

	France	Autres pays d'Europe		Etats-Unis
		Zone Euro	Royaume-Uni	
<i>(en pourcentage)</i>				
Taux d'actualisation	6,25%	6,25%	6,35%	6,25%
Pourcentage d'augmentation des salaires	2,40%	2,75% à 3,25%	4,20% à 4,50%	3,00%
Taux de rendement estimé des fonds	5,00%	3,50% à 5,25%	6,25%	8,75%
Taux d'inflation	2,00%	1,90% à 2,75%	2,75%	2,00%

Les taux utilisés en 2007 dans les pays où les engagements du Groupe sont les plus significatifs étaient les suivants :

<i>(en pourcentage)</i>	France	Autres pays d'Europe		Etats-Unis
		Zone Euro	Royaume-Uni	
Taux d'actualisation	5,50%	5,50%	5,75%	6,25%
Pourcentage d'augmentation des salaires	2,40%	2,50% à 3,60%	3,65% à 4,25%	3,00%
Taux de rendement estimé des fonds	5,00%	3,50% à 6,50%	6,50% à 6,90%	8,75%
Taux d'inflation	1,70%	1,80% à 3,50%	3,15%	2,00%

Une diminution de 0,5% du taux d'actualisation engendrerait une augmentation des engagements de l'ordre de 142 millions d'euros sur l'Amérique du Nord, 110 millions d'euros sur la zone Euro et 175 millions d'euros sur le Royaume Uni.

Les hypothèses de mortalité, de rotation de personnel et de taux d'intérêt utilisées pour actualiser la valeur des engagements futurs au titre des avantages annexes sont les mêmes que celles retenues pour le calcul des retraites. Aux Etats-Unis, le taux de progression de la consommation médicale des retraités est fixé à 9% par an (une variation de ce taux de 1% entraînerait une augmentation de l'engagement de l'ordre de 41 millions d'euros).

Les taux de rendement sont établis par pays et par fonds en tenant compte des classes d'actifs constituant les fonds de couverture et des perspectives des différents marchés. La mauvaise tenue des marchés en 2008, consécutive à la crise financière a fortement pesé sur les rendements des différents fonds dont le rendement estimé était de 431 millions d'euros. La mise à jour du rendement estimé des fonds entraîne une diminution de ceux-ci de 716 millions d'euros. Une variation de 0,50% du taux de rendement estimé des fonds aurait un impact sur le compte de résultat de l'ordre de 27 millions d'euros.

Ecarts actuariels

Le Groupe a choisi d'appliquer en 2006 l'option de la norme IAS19 relative à l'imputation en capitaux propres des écarts actuariels et de la variation du plafonnement de l'actif (note 1). L'impact sur les capitaux propres constaté en 2008 s'élève à 647 millions d'euros (augmentation des provisions), qui se compose de 564 millions d'euros d'écarts actuariels et de 83 millions d'euros au titre d'une augmentation du plafonnement de l'actif, à comparer à un impact sur les capitaux propres en 2007 de 207 millions d'euros (diminution des provisions). La partie ajustement d'expérience (écart entre le réalisé et les hypothèses actuarielles) augmente l'engagement de 25 millions d'euros et diminue les actifs de couverture de 1 147 millions d'euros.

Actifs nets de retraites et plafonnement des actifs

Lorsque les actifs du régime excèdent l'engagement, un actif est constaté en « actifs nets de retraites » dans les autres actifs non courants (note 7) dès lors que cet actif est la contrepartie d'avantages économiques futurs. Dans le cas contraire, l'actif comptabilisé est diminué du montant du plafonnement ainsi déterminé en contrepartie des capitaux propres.

Financement auprès de compagnies d'assurance

Ce poste, qui s'élève à 85 millions d'euros au 31 décembre 2008 (110 millions d'euros en 2007 et 142 millions d'euros en 2006), correspond au montant à verser dans le futur aux compagnies d'assurance dans le cadre de l'externalisation des engagements de retraite des sociétés espagnoles du Groupe.

Actifs nets et provisions pour retraites et prévoyance des retraités classés en actifs et passifs détenus en vue de la vente

Conformément à IFRS 5, le montant des actifs nets et provisions pour retraites et prévoyance des retraités classés en actifs et passifs détenus en vue de la vente sont de 0 million d'euros en 2008 ainsi qu'en 2007 et de respectivement 2 millions d'euros et 18 millions d'euros en 2006 (voir note 2).

Charges de retraite

Les charges de retraite et de prévoyance hors avantages annexes se décomposent de la manière suivante :

	Exercice 2008	Exercice 2007	Exercice 2006
<i>(en millions d'euros)</i>			
Droits acquis au titre de l'exercice	167	200	217
Coût financier de l'exercice	420	430	417
Rendement des fonds	(431)	(451)	(387)
Amortissement des écarts		0	0
Réduction ou liquidation de régime	(3)	(13)	(3)
Retraites, indemnités de départ en retraite et prévoyance des retraités	153	166	244
Cotisations salariales	(22)	(25)	(26)
Total	131	141	218

Informations sur le coût des retraites

Le montant des cotisations retraites relatives à l'exercice 2008 est estimé à 874 millions d'euros (772 millions d'euros en 2007) dont 419 millions d'euros de cotisations aux systèmes légaux de base (388 millions d'euros en 2007), 127 millions d'euros de cotisations aux systèmes complémentaires légaux essentiellement français (123 millions d'euros en 2007) et 328 millions d'euros de cotisations aux systèmes supplétifs (261 millions d'euros en 2007) dont 267 millions pour des plans à prestations définies (205 millions d'euros en 2007) et 61 millions d'euros pour des plans à cotisations définies (56 millions d'euros en 2007).

NOTE 14 – IMPOTS SUR LES RESULTATS ET IMPOTS DIFFERES

Jusqu'au 31 décembre 2006, la Compagnie de Saint-Gobain était placée sous le régime du bénéfice fiscal consolidé. Il résultait de ce régime que la quote-part Groupe du montant total des impôts sur les résultats supportés par les sociétés du Groupe placées sous le régime du bénéfice fiscal consolidé était prise en compte pour la détermination du résultat fiscal consolidé. A compter du 1^{er} janvier 2007, seules les intégrations fiscales locales sont maintenues.

Le résultat net des sociétés intégrées avant impôt sur les résultats est le suivant :

	Exercice 2008	Exercice 2007	Exercice 2006
<i>(en millions d'euros)</i>			
Résultat net de l'ensemble consolidé	1 437	1 543	1 682
moins :			
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	11	14	7
Impôts sur les résultats	(638)	(926)	(899)
Résultat net des sociétés intégrées avant impôt sur les résultats	2 064	2 455	2 574

La charge d'impôts sur les résultats s'analyse comme suit :

	Exercice 2008	Exercice 2007	Exercice 2006
<i>(en millions d'euros)</i>			
Impôts courants	(639)	(821)	(802)
France	(150)	(144)	(184)
Etranger	(489)	(677)	(618)
Impôts différés	1	(105)	(97)
France	(16)	(13)	(63)
Etranger	17	(92)	(34)
Charge totale d'impôts sur les résultats	(638)	(926)	(899)

Avant la sortie du bénéfice fiscal consolidé, le taux effectif d'impôt s'analyse de la manière suivante :

	Exercice 2006
<i>(en pourcentage)</i>	
Taux d'impôt courant au titre du bénéfice fiscal consolidé	33
Supplément d'impôt français	0
Redevances techniques et plus-values nettes imposables à taux réduits	(1)
Autres impôts différés et divers	3
Taux effectif	35

Après la sortie du bénéfice fiscal consolidé, le taux effectif d'impôt s'analyse de la manière suivante :

	Exercice 2007	Exercice 2008
<i>(en pourcentage)</i>		
Taux d'impôt français	34,4	34,4
Incidence des taux d'impôts hors France	(5,7)	(4,7)
Provision pour litige concurrentiel non déductible	8,2	4,2
Plus ou moins-values	(2,9)	1,8
Provision sur impôts différés actifs	2,1	(0,1)
Report variable	(1,2)	(0,1)
Autres impôts différés et divers	2,6	(4,7)
Taux effectif	37,5	30,8

Au bilan, la variation du montant net des impôts différés actifs et passifs s'analyse de la manière suivante :

	Impôts différés passifs nets
<i>(en millions d'euros)</i>	
Situation au 1^{er} janvier 2006	702
Charges / (produits) d'impôts différés	97
Variation des impôts différés relatifs aux écarts actuariels IAS 19 (note 13)	131
Ecarts de conversion	31
Incidence de la variation du périmètre de consolidation et divers	(87)
Situation au 31 décembre 2006	874
Charges / (produits) d'impôts différés	105
Variation des impôts différés relatifs aux écarts actuariels IAS 19 (note 13)	67
Ecarts de conversion	(12)
Incidence de la variation du périmètre de consolidation et divers	(85)
Situation au 31 décembre 2007	949
Charges / (produits) d'impôts différés	(1)
Variation des impôts différés relatifs aux écarts actuariels IAS 19 (note 13)	(228)
Ecarts de conversion	(111)
Incidence de la variation du périmètre de consolidation et divers	14
Situation au 31 décembre 2008	623

Les principaux éléments à l'origine de la comptabilisation d'impôts différés sont les suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2008	31 décembre 2007	31 décembre 2006
Impôts différés actifs	507	328	348
Impôts différés passifs	(1 130)	(1 277)	(1 222)
Impôts différés passifs nets	(623)	(949)	(874)
Retraites	561	465	641
Marques	(781)	(844)	(889)
Amortissements, amortissements dérogatoires et provisions à caractère fiscal	(992)	(1 029)	(1 127)
Déficits reportables	140	97	181
Autres	449	362	320
Total	(623)	(949)	(874)

A compter du 1^{er} janvier 2007, les impôts différés sont compensés par entité fiscale, c'est-à-dire par groupes d'intégration fiscale quand ils existent (France, Grande-Bretagne, Espagne, Allemagne et Etats-Unis).

A l'actif, le Groupe constate 507 millions d'euros en 2008 (328 millions d'euros en 2007) principalement sur les Etats Unis (372 millions d'euros en 2008 et 214 millions d'euros en 2007). Au passif, le Groupe constate 1 130 millions d'euros en 2008 (1 277 millions d'euros en 2007) répartis sur différents pays dont la France (457 millions d'euros en 2008 et 460 millions d'euros en 2007) et la Grande-Bretagne (271 millions d'euros en 2008 et 392 millions d'euros en 2007). Les autres pays sont d'un montant nettement inférieur.

Les actifs d'impôts différés dont la récupération n'était pas jugée probable s'élèvent à 175 millions d'euros au 31 décembre 2008 et 198 millions d'euros en 2007.

NOTE 15 – AUTRES PROVISIONS ET PASSIFS COURANTS ET NON COURANTS

	Provision pour litiges	Provision pour environ- nement	Provision pour restructura- -tion	Provision pour charges de personnel	Provision pour garantie clients	Provision pour autres risques	Dettes sur investis- -sements	Total
<i>(en millions d'euros)</i>								
Au 1^{er} janvier 2006								
Part à court terme	131	23	98	21	74	73	260	680
Part à long terme	245	122	99	32	83	164	130	875
Total des provisions pour autres passifs et dettes sur investissements	376	145	197	53	157	237	390	1 555
Variations								
Dotations aux provisions	98	14	142	20	82	87		443
Reprises de provisions	(1)	(2)	(16)	(6)	(21)	(17)		(63)
Utilisations	(78)	(12)	(124)	(12)	(43)	(30)		(299)
Variations de périmètre			(2)			4	(7)	(5)
Autres (reclassements et écarts de conversion)	(34)	(14)	4	1	(11)	15	(189)	(228)
Total des variations de la période	(15)	(14)	4	3	7	59	(196)	(152)
Au 31 décembre 2006								
Part à court terme	103	25	110	25	72	104	28	467
Part à long terme	258	106	91	31	92	192	166	936
Total des provisions pour autres passifs et dettes sur investissements	361	131	201	56	164	296	194	1 403
Variations								
Dotations aux provisions	786	21	117	34	81	84		1 123
Reprises de provisions	(1)	(2)	(32)	(7)	(22)	(37)		(101)
Utilisations	(79)	(10)	(119)	(13)	(48)	(34)		(303)
Variations de périmètre					7	3	(10)	0
Autres (reclassements et écarts de conversion)	(39)	6	(7)	2	(10)	50	(94)	(92)
Total des variations de la période	667	15	(41)	16	8	66	(104)	627
Au 31 décembre 2007								
Part à court terme	224	31	84	31	80	78	19	547
Part à long terme	804	115	76	41	92	284	71	1 483
Total des provisions pour autres passifs et dettes sur investissements	1 028	146	160	72	172	362	90	2 030
Variations								
Dotations aux provisions	528	12	75	28	59	157		859
Reprises de provisions	(1)	(7)	(17)	(7)	(24)	(132)		(188)
Utilisations	(198)	(11)	(73)	(15)	(49)	(32)		(378)
Variations de périmètre		8	3		13	17	(2)	39
Autres (reclassements et écarts de conversion)	(21)	10	(7)	(2)	57	(20)	31	48
Total des variations de la période	308	12	(19)	4	56	(10)	29	380
Au 31 décembre 2008								
Part à court terme	95	24	80	32	81	120	28	460
Part à long terme	1 241	134	61	44	147	232	91	1 950
Total des provisions pour autres passifs et dettes sur investissements	1 336	158	141	76	228	352	119	2 410

Provision pour litiges

En 2008, la provision pour litiges couvre les litiges concurrentiels du pôle Vitrage et les actions relatives à l'amiante intentées contre le Groupe. Ces provisions sont explicitées plus en détail dans la note 26 de la présente annexe.

Compte tenu de l'évolution du litige concurrentiel et du recours engagé par le Groupe, ainsi que de la durée estimée de ce recours et de la durée de la garantie financière, le montant de la provision au 31 décembre 2008 a été classé en autres passifs non courants et la provision constituée au 31 décembre 2007 a également été reclassée en autres passifs non courants dans le bilan comparatif 2007.

Provision pour risque environnement

Cette provision couvre les charges liées à la protection de l'environnement, à la remise en état et au nettoyage des sites (note 27).

Provision pour restructuration

Au 31 décembre 2008, après prise en compte d'une dotation nette de 58 millions d'euros, la provision pour restructuration s'élève à 141 millions d'euros (160 millions au 31 décembre 2007 et 201 millions d'euros au 31 décembre 2006) et concerne notamment l'Allemagne (32 millions d'euros), la Grande-Bretagne (24 millions d'euros), le Benelux (23 millions d'euros) et les Etats-Unis (17 millions d'euros).

Provision pour charges de personnel

Cette provision comprend essentiellement des indemnités dues au personnel non liées à des opérations de restructuration.

Provision pour garantie clients

Cette provision couvre les obligations résultant de garanties accordées aux clients.

Provision pour autres risques

Au 31 décembre 2008, les provisions pour autres risques s'élèvent à 352 millions d'euros et concernent notamment la France (108 millions d'euros), les Etats-Unis (74 millions d'euros), l'Allemagne (59 millions d'euros), l'Amérique Latine (36 millions d'euros), l'Italie (23 millions d'euros) et l'Espagne (22 millions d'euros).

Dettes sur investissements

En 2008, la variation des dettes sur investissements s'explique principalement par des compléments de prix et des différés de paiement sur les acquisitions.

En 2007, la variation des dettes sur investissements s'expliquait principalement par le rachat de minoritaires dans le pôle Vitrage. Les dettes sur investissements comprenaient principalement des compléments de prix et des différés de paiement sur les acquisitions dans les pôles Distribution Bâtiment, Conditionnement et Produits pour la Construction.

En 2006, les dettes sur investissements comprenaient principalement des compléments de prix et engagements de rachats de minoritaires dans les pôles Vitrage et Conditionnement.

NOTE 16 – DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES

	31 décembre 2008	31 décembre 2007	31 décembre 2006
<i>(en millions d'euros)</i>			
Dettes fournisseurs	5 613	5 752	5 519
Acomptes reçus des clients	641	647	591
Fournisseurs d'immobilisations	400	478	402
Subventions reçues	63	54	53
Dettes sociales	1 022	1 023	1 006
Dettes fiscales (hors impôt sur les sociétés)	421	410	378
Autres	843	813	906
- France	221	166	139
- Allemagne	65	76	73
- Grande-Bretagne	90	136	153
- Autres pays d'Europe Occidentale	193	167	214
- Amérique du Nord	76	82	109
- Pays émergents et Asie	198	186	218
Total des autres dettes	3 390	3 425	3 336

Les dettes fournisseurs et autres dettes qui ont essentiellement des échéances à court terme, sont valorisées à la valeur nette comptable qui est proche de la juste valeur.

NOTE 17 – FACTEURS DE RISQUES

RISQUES DE MARCHE (LIQUIDITE, TAUX, CHANGE, ENERGIE ET CREDIT)

Risque de liquidité des financements

La Direction de la Trésorerie et du Financement de la Compagnie de Saint-Gobain gère le risque de liquidité lié à la dette nette globale du Groupe. Les sociétés gèrent leur financement à long terme, sauf cas particulier, avec pour contrepartie la Compagnie de Saint-Gobain ou les pools de trésorerie des délégations nationales. De même, les financements à court terme des sociétés sont en majorité octroyés par la maison mère ou les pools de trésorerie nationaux.

Le risque de liquidité est géré avec pour principal objectif de garantir le renouvellement des financements du Groupe et, dans le respect de cet objectif, d'optimiser le coût financier annuel de la dette. Ainsi, la part de la dette à long terme dans la dette nette totale est toujours maintenue à un niveau élevé. De même, l'échéancier de cette dette à long terme est étalé de manière à répartir sur différents exercices les appels au marché effectués lors de son renouvellement.

Les emprunts obligataires constituent la principale source de financement à long terme utilisée. Le Groupe dispose d'un programme de *Medium Term Notes*, d'un emprunt perpétuel et de titres participatifs, d'emprunts bancaires, et de contrats de location-financement.

Les dettes à court terme sont composées d'emprunts émis dans le cadre des programmes de Billets de Trésorerie, d'*Euro Commercial Paper* ou d'*US Commercial Paper*, mais aussi de créances titrisées et de concours bancaires. Les actifs financiers sont constitués de valeurs mobilières de placement et de disponibilités.

En support de ses programmes de financement à court terme *US Commercial Paper*, *Euro Commercial Paper* et Billets de Trésorerie, la Compagnie de Saint-Gobain dispose de lignes de crédit confirmées sous la forme de crédits syndiqués et de lignes bilatérales.

La note 18 présente un détail de l'ensemble des dettes du Groupe par nature et par échéance. Elle précise par ailleurs les caractéristiques principales des programmes de financement et des lignes de crédit confirmées à disposition du Groupe (montant, devises, modalités d'exigibilité anticipée).

Risque de liquidité des placements

Lorsque le Groupe a recours à des placements financiers (que ce soit sous la forme de dépôts bancaires à court terme, d'achats de SICAV, OPCVM ou équivalents), il privilégie systématiquement des instruments de type monétaire et/ou obligataire afin de limiter le risque de non liquidité ou de forte volatilité de ces placements.

Risque de taux

La Direction de la Trésorerie et du Financement de la Compagnie de Saint-Gobain gère le risque de taux lié à la dette nette globale du Groupe selon les mêmes structures et modes décrits au premier paragraphe « le risque de liquidité des financements ». Dans le cas où une filiale utilise des instruments dérivés de couverture, sa contrepartie est la Compagnie de Saint-Gobain, société-mère du Groupe.

Le risque de taux global est géré pour la dette nette consolidée du Groupe avec comme objectif principal de garantir le coût financier de la dette à moyen terme et, dans le respect de cet objectif, d'optimiser le coût financier annuel de la dette. Le Groupe a défini dans sa politique les produits dérivés susceptibles d'être utilisés comme instruments de couvertures. On trouve parmi ces produits les swaps de taux, les options – y compris les

« *caps, floors et swaptions* » - et les contrats de taux à terme.

L'analyse de sensibilité sur la dette nette globale du Groupe après couverture montre qu'une augmentation de 50 points de base des taux d'intérêts à la date de clôture aurait eu pour conséquence une hausse des capitaux propres et une baisse du résultat respectivement à hauteur de 22 millions d'euros et de 12 millions d'euros.

Risque de change

Pour réagir aux fluctuations de change, la politique du Groupe consiste à couvrir les transactions commerciales effectuées par les entités du Groupe dans des devises autres que leurs devises fonctionnelles. La Compagnie de Saint-Gobain et ses filiales sont susceptibles de recourir à des options et des contrats de change à terme pour couvrir leurs expositions nées de transactions commerciales constatées ou prévisionnelles. Dans le cas des options, les filiales contractent exclusivement avec la Compagnie de Saint-Gobain, société-mère du Groupe, qui exécute pour leur compte ces couvertures.

La plupart des contrats de change à terme ont des échéances courtes : trois mois environ. Toutefois, lorsqu'une commande est couverte, le contrat à terme peut aller jusqu'à deux ans.

Néanmoins, dans le cadre d'une couverture systématique unitaire effectuée facture par facture ou par engagement pour la part des commandes, la plupart des opérations sont couvertes avec la société Saint-Gobain Compensation, spécialement dédiée à cette activité. Celle-ci réalise les couvertures exclusivement par des opérations de change à terme. Pour les sociétés participantes, l'ensemble des positions commerciales est ainsi couvert dès la naissance du risque. Saint-Gobain Compensation retourne toutes ces positions auprès de la Compagnie de Saint-Gobain et n'a, de ce fait, pas de position ouverte.

Pour les autres sociétés, les couvertures sont mises en place prioritairement avec la Compagnie de Saint-Gobain à réception des ordres envoyés par les filiales, ou avec les pools de trésorerie des délégations nationales, ou, à défaut, auprès des banques des filiales.

L'exposition au risque de change du Groupe est suivie à l'aide d'un *reporting* mensuel intégrant les positions de change des filiales. Le taux de couverture de la position de change du Groupe est de 94%.

Au 31 décembre 2008, pour les filiales dont ce n'est pas la devise fonctionnelle, l'exposition nette dans les devises suivantes est de :

<i>(en millions d'équivalents euros)</i>	Longue	Courte
EUR	8	10
USD	17	21
Autres devises	1	2
Total	26	33

L'analyse de sensibilité du risque de change montre qu'une augmentation de 10% du cours des devises suivantes dans lesquelles les filiales sont exposées aurait eu pour conséquence une variation du résultat à hauteur des montants indiqués ci-dessous :

<i>(en millions d'euros)</i>	Gains ou pertes nets
EUR	(0,2)
USD	(0,5)

Une diminution de 10% des devises ci-dessus, au 31 décembre 2008, aurait eu les mêmes impacts, mais de sens contraire, que ceux présentés précédemment, en faisant l'hypothèse que toutes les autres variables restent constantes.

Risque énergie

Pour réduire son exposition aux fluctuations de prix des énergies qu'il consomme, le Groupe couvre une partie de ses achats de gaz naturel aux Etats-Unis et dans certains pays européens, ainsi que de fuel en Europe, par des swaps et des options négociés dans la devise fonctionnelle des entités recourant à ces couvertures. L'organisation de ces couvertures gaz et fuel est du ressort de comités de pilotage constitués de la Direction Financière du Groupe, de la Direction des Achats du Groupe (Saint-Gobain Achats - SGA) et des délégations concernées.

Les couvertures gaz et fuel (hors achats à prix fixes auprès des fournisseurs négociés directement par la Direction des Achats) sont traitées par la Direction de la Trésorerie et du Financement sur la base des instructions qui lui sont transmises par Saint-Gobain Achats.

Les autres sources d'énergies ou les autres zones géographiques non mentionnées ci-dessus ne font pas l'objet d'une politique de couverture gérée en central par un comité de pilotage :

- soit parce que les volumes ne sont pas significatifs,
- soit parce qu'il n'existe pas sur ces zones d'indice de référence international utilisé par les acteurs locaux et qu'il faut dans ce cas se référer soit à des prix administrés soit à des indices strictement nationaux.

Dans ces deux cas, ce sont les acheteurs locaux qui gèrent le risque énergie essentiellement par des achats à prix fixes.

Ponctuellement, et selon les mêmes principes édictés pour le gaz et le fuel, le Groupe peut être amené à couvrir l'achat de certaines matières premières.

Risque de crédit

Pour toute opération exposant la Compagnie de Saint-Gobain à un risque de crédit, la Direction de la Trésorerie et du Financement ne travaille qu'avec des contreparties financières ayant a minima une note de crédit long terme supérieure ou égale à A- chez Standard and Poors ou A3 chez Moody's (dans chaque cas avec une perspective stable). Elle veille également à ne pas avoir une concentration excessive des risques.

La note 19 présente les instruments de couverture de taux de change et d'énergie utilisés, ainsi que les taux d'intérêt des principaux postes de la dette brute. Elle détaille aussi la répartition de la dette nette par devise et par nature de taux (fixe ou variable) ainsi que l'échéancier de révision de ses taux.

NOTE 18 – ENDETTEMENT NET**Emprunts et Dettes financières**

Les dettes long terme et court terme du Groupe se décomposent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	2008	2007	2006
Emissions obligataires et <i>Medium Term Notes</i>	7 604	8 048	6 223
Emprunt perpétuel et titres participatifs	203	203	203
Dettes bancaires d'acquisition	2 034		2 989
Autres dettes à long terme y compris location-financement	320	358	464
Dettes comptabilisées à la juste valeur (option juste valeur)	157	146	
Juste valeur des dérivés de couverture de taux	47	(8)	(2)
Partie long terme des dettes financières	10 365	8 747	9 877
dont part long terme des intérêts courus	1	2	
Partie court terme des dettes financières	1 364	971	993
Programmes court terme (US CP, Euro CP, Billets de trésorerie)	690		221
Concours bancaires et autres dettes bancaires court terme	798	922	1 331
Titrisation	462	591	652
Juste valeur des dérivés liés à l'endettement non qualifiés de couverture	(63)	(9)	(7)
Emprunts à moins d'un an et banques créditrices	1 887	1 504	2 197
TOTAL DETTE BRUTE	13 616	11 222	13 067
Disponibilités et équivalents de trésorerie	(1 937)	(1 294)	(1 468)
TOTAL DETTE NETTE AVEC INTERETS COURUS	11 679	9 928	11 599

La juste valeur des dettes brutes à long terme (parts à long et court terme) gérées par la Compagnie de Saint-Gobain s'élève à 10 milliards d'euros au 31 décembre 2008 (pour une valeur comptable enregistrée de 11 milliards d'euros).

Echéancier de la dette à long terme

L'échéancier de la dette brute à long terme du Groupe au 31 décembre 2008 se décompose comme suit :

(en millions d'euros)	Devise	Moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Au-delà de 5 ans	Total
Emissions obligataires et <i>Medium Term Notes</i>	EUR	999	4 508	2 431	7 938
	GBP	0	0	628	628
	Autres	0	37	0	37
Emprunt perpétuel et titres participatifs	EUR	0	0	203	203
Dettes bancaires d'acquisition	EUR	0	2 034	0	2 034
Autres dettes à long terme y compris location-financement	Toutes devises	117	239	80	436
Dettes comptabilisées à la juste valeur (option juste valeur)	EUR	0	157	0	157
Juste valeur des dérivés de couverture de taux	EUR	0	47	0	47
TOTAL HORS INTERETS COURUS		1 116	7 022	3 342	11 480

Au 31 décembre 2008, l'échéancier des intérêts futurs de la dette brute long terme gérée par la Compagnie de Saint-Gobain (part court terme et long terme) se décompose comme suit :

(en millions d'euros)	Moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Au-delà de 5 ans	Total
Intérêts futurs de la dette brute long terme	540	1 187	663	2 390
TOTAL HORS INTERETS COURUS	540	1 187	663	2 390

Les intérêts sur les emprunts perpétuels et titres participatifs sont calculés jusqu'en 2024.

Emprunts obligataires

Le 13 juin 2008, Saint-Gobain Nederland a remboursé un emprunt obligataire de 150 millions de livres sterling venu à échéance.

Le 9 juillet 2008, Saint-Gobain Nederland a remboursé un emprunt obligataire de 364,5 millions d'euros venu à échéance.

Le 16 septembre 2008, la Compagnie de Saint-Gobain a émis un emprunt obligataire de 750 millions d'euros à échéance du 16 septembre 2013.

Emprunt perpétuel

En 1985, la Compagnie de Saint-Gobain a émis 25 000 titres perpétuels, de 5 000 euros de nominal, soit un montant total de 125 millions d'euros, à taux variable (indexation Euribor). Ces titres ne sont pas remboursables et leur rémunération est assimilée à des frais financiers.

Le Groupe a racheté et annulé à ce jour 18 496 titres. Le nombre de titres en circulation dans le public est donc de 6 504 pour un montant nominal de 33 millions d'euros.

Titres participatifs

Dans les années 1980, la Compagnie de Saint-Gobain a émis 1 288 299 titres participatifs indexés TMO et 194 633 titres participatifs indexés au minimum sur l'Euribor. Ces titres ne sont pas remboursables et leur rémunération est assimilée à des frais financiers.

Une partie de ces titres a été rachetée au cours du temps ; le nombre de titres encore en circulation au 31 décembre 2008 s'élève à 606 883 pour ceux indexés TMO, et 77 516 pour ceux indexés au minimum sur l'Euribor, soit un nominal total de 170 millions d'euros.

La rémunération des 606 883 titres indexés TMO comporte, dans la limite d'un taux de rendement égal à 125% du taux moyen des obligations, une partie fixe et une partie variable assise sur les résultats du Groupe. La rémunération des 77 516 indexés au minimum sur l'Euribor est composée d'une partie fixe applicable à 60% du titre et égale à 7,5% l'an d'une part, et d'autre part, à une partie variable applicable à 40% du titre, liée au bénéfice net consolidé de l'exercice précédent dans les limites fixées par le contrat d'émission.

La rémunération nette des titres participatifs s'élève à 10,5 millions d'euros en 2008 et 10,5 millions d'euros en 2007.

Programmes de financement

Le Groupe dispose de programmes de financement à moyen et long terme (*Medium Term Notes*) et à court terme (*Commercial Paper* et Billets de trésorerie).

A la date du 31 décembre 2008, la situation de ces programmes s'établit comme suit :

Programmes (en millions de devises)	Devises	Tirages autorisés	Limites autorisées au 31/12/2008	Encours 31/12/2008	Encours 31/12/2007	Encours 31/12/2006
Medium Term Notes	EUR	1 à 30 ans	10 000	3 917	3 356	968
US commercial paper	USD	jusqu'à 12 mois	1 000 *	-	-	100
Euro commercial paper	USD	jusqu'à 12 mois	1 000 *	-	-	-
Billets de trésorerie	EUR	jusqu'à 12 mois	3 000	690	-	145

* Equivalent à 718,6 millions d'euros sur la base du taux de change au 31 décembre 2008

Conformément aux usages du marché, les tirages de billets de trésorerie, *Euro-Commercial Paper* et *US-Commercial Paper* sont généralement effectués pour une durée allant de 1 à 6 mois. Compte tenu de leur renouvellement fréquent, ils sont classés dans la dette à taux variable.

Lignes de crédit syndiquées ou bilatérales

En support de ses programmes de financement à court terme *US-Commercial Paper*, *Euro-Commercial Paper*, et billets de trésorerie, la Compagnie de Saint-Gobain dispose de lignes de crédit confirmées sous forme d'un crédit syndiqué de 2 000 millions d'euros à échéance novembre 2011, ainsi que de 7 lignes de crédit bilatérales pour un montant global de 680 millions d'euros au 31 décembre 2008.

Les principaux cas prévus aux contrats d'exigibilité anticipée (immédiate), ou d'annulation lorsqu'elles ne sont pas tirées des lignes de crédit bilatérales susmentionnées, sont :

- non respect de l'un ou l'autre des deux ratios financiers suivants (appréciés annuellement) :
 - dette nette sur résultat d'exploitation hors amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles inférieur à 3,75 ;
 - résultat avant impôt et charge nette de financement sur charge nette de financement supérieur à 3.

Cette exigence concerne trois lignes bilatérales représentant 290 millions d'euros.

- défaut de paiement d'un montant dû au titre d'un emprunt bancaire, supérieur à certains seuils.

Aucune de ces lignes n'a été utilisée durant l'exercice.

Un crédit syndiqué de 9 milliards d'euros a été conclu en 2005 pour d'une part financer l'acquisition du groupe BPB et d'autre part refinancer certaines dettes existantes alors au sein des groupes BPB et Saint-Gobain. Ce crédit comprenait trois tranches, un prêt à 3 ans, un prêt à 5 ans et un crédit *revolving* à 5 ans. Au 31 décembre 2007, les prêts à 3 ans et 5 ans sont totalement remboursés ; la part contractuelle pour « *General Corporate Purposes* » du crédit *revolving* à échéance août 2010 n'est pas utilisée et reste disponible à hauteur de 500 millions d'euros.

Pour ce crédit syndiqué de 9 milliards d'euros, les principaux cas d'exigibilité anticipée sont :

- non respect de l'un ou l'autre des deux ratios financiers suivants (appréciés semestriellement) :
 - dette nette sur résultat d'exploitation hors amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles inférieur à 3,75 ;
 - résultat d'exploitation hors amortissements des immobilisations incorporelles sur charge nette de financement supérieur à 3,5.
- défaut de paiement d'un montant dû au titre d'un emprunt bancaire, supérieur à 40 millions d'euros.

Au 31 décembre 2008, Saint-Gobain satisfait à l'ensemble de ces covenants.

De plus, un crédit syndiqué de 2,125 milliards d'euros a été conclu en octobre 2007 dont l'objet principal est de financer l'acquisition du groupe Maxit. Ce crédit comprenait une tranche d'un an reconductible sur un an. La totalité du crédit a été tirée en mars 2008. En octobre 2008, un avenant a donné au Groupe Saint-Gobain le droit de reporter l'échéance finale du financement à octobre 2010, pour un montant ramené à 2 040 millions d'euros. Au 31 décembre 2008, la totalité de ce montant était tiré.

Concours bancaires courants et autres dettes bancaires court terme

Ce poste comprend l'ensemble des comptes bancaires créditeurs du Groupe (financement par découvert bancaire), les emprunts bancaires locaux à court terme réalisés par les filiales et les intérêts courus sur la dette court terme.

Titrisation de créances commerciales

Le Groupe dispose de deux programmes de titrisation de créances commerciales (ne transférant pas le risque à l'organisme financier), l'un par l'intermédiaire de sa filiale américaine Saint-Gobain Receivables Corporation, l'autre par l'intermédiaire de sa filiale anglaise Jewson Ltd.

Le programme américain s'élève à 275 millions d'euros au 31 décembre 2008 contre 373 millions d'euros au 31 décembre 2007.

L'écart entre la valeur nominale des créances et leur valeur de rachat constitue une charge financière qui s'élève à 13 millions d'euros en 2008 contre 22,4 millions d'euros en 2007.

Le programme anglais s'élève à 187 millions d'euros au 31 décembre 2008 contre 218 millions d'euros au 31 décembre 2007. La charge financière relative à ce programme s'élève à 9 millions d'euros en 2008 contre 12,9 millions d'euros en 2007.

Garantie de dettes par des actifs

Une partie des dettes, pour un montant de 45 millions d'euros au 31 décembre 2008, est garantie par des actifs immobilisés (hypothèques et nantissements de titres).

NOTE 19 – INSTRUMENTS FINANCIERS**Instruments dérivés**

Les principaux instruments dérivés utilisés par le Groupe sont les suivants :

(en millions d'euros)	Juste valeur au 31/12/08			Juste valeur au 31/12/07	Nominal réparti par échéance au 31/12/08			Total
	Dérivés Actif	Dérivés Passif	Total		Moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Au-delà de 5 ans	
Couverture de juste valeur								
Swaps de taux			0	(1)				0
Couverture de juste valeur - total	0	0	0	(1)	0	0	0	0
Couverture de flux futurs								
Changes à terme	1	(24)	(23)	0	196			196
Swaps de change	1	(4)	(3)		79			79
Option de change	2	(1)	1			21		21
Swaps de taux		(47)	(47)	9		1250		1 250
Swaps de matières premières et autres	1	(85)	(84)	2	215	21		236
Couverture de flux futurs - total	5	(161)	(156)	11	490	1 292	0	1 782
Dérivés non qualifiés								
Swaps de taux	2		2	(9)		155		155
Swaps de taux et de devises			0	13				0
Swaps de change	72	(8)	64	5	2 648	12		2 660
Changes à terme	4	(2)	2	6	92			92
Dérivés non qualifiés - total	78	(10)	68	15	2 740	167	0	2 907
TOTAL	83	(171)	(88)	25	3 230	1 459	0	4 689
dont dérivés rattachés à la dette nette	75	(59)	16	17				

➤ Swaps de taux

Les swaps de taux utilisés par le Groupe permettent de convertir à taux variable (respectivement fixe) une partie de la dette bancaire ou obligataire contractée à taux fixe (respectivement variable) sur le marché obligataire.

➤ Swaps de change

Les swaps de change sont principalement utilisés par le Groupe pour sa gestion quotidienne de trésorerie, ainsi que, dans certains cas, pour le financement d'actifs en devises à l'aide de ressources principalement en euros.

➤ Changes à terme et options de change

Les changes à terme et options de change permettent de couvrir le risque de change des sociétés du Groupe sur leurs opérations en devises, en particulier les opérations commerciales (achats et ventes) et les investissements.

➤ Swaps de matières premières et autres

Les swaps de matières premières et autres permettent de couvrir le risque de variation du prix d'achat sur certains flux physiques liés aux activités opérationnelles des filiales du Groupe, principalement les approvisionnements de fuel lourd en Europe et de gaz aux Etats-Unis et dans certains pays européens.

Impact en capitaux propres des instruments financiers qualifiés

Au 31 décembre 2008, la réserve IFRS de couverture des flux futurs (« *cash flow reserve* » consolidée) représente un solde créditeur de 156 millions d'euros dont le détail est décomposé dans le tableau précédent :

- -47 millions d'euros correspondant aux mises au marché de swaps de taux qualifiés en couverture de flux futurs permettant la fixation de l'emprunt obligataire émis en avril 2007.
- -109 millions d'euros correspondant aux mises au marché des autres instruments qualifiés en couverture de flux futurs qui ont vocation à être repris par résultat au jour de la réalisation du sous-jacent.

L'inefficacité mesurée sur les couvertures de flux futurs n'est pas significative.

Impact en résultat des instruments financiers non qualifiés

La juste valeur des instruments dérivés qui sont classés dans la catégorie « Actifs et passifs financiers en juste valeur par résultat » s'élève à 68 millions d'euros au 31 décembre 2008 (15 millions d'euros au 31 décembre 2007).

Dérivés incorporés

Le Groupe Saint-Gobain analyse régulièrement ses contrats pour isoler les dispositions qui s'analysent comme des dérivés incorporés au regard des normes IFRS. Au 31 décembre 2008, aucun dérivé incorporé matériel à l'échelle du Groupe n'a été identifié.

Structure de la dette du Groupe

La moyenne pondérée des taux d'intérêts de la dette brute totale, aux normes IFRS et après gestion (swaps de change et swaps de taux), s'établit au 31 décembre 2008 à 5,2 % contre 5,1 % au 31 décembre 2007.

Les taux de rendement interne moyens sur les postes significatifs de la dette à long terme du Groupe avant couverture s'analysent comme suit :

Taux de rendement interne sur encours au 31 décembre (en %)	2008	2007	2006
Emissions obligataires et <i>Medium Term Notes</i>	4,96 %	4,96%	5,07%
Emprunt perpétuel et titres participatifs	5,92 %	5,98%	5,55%
Dettes bancaires d'acquisition	5,47 %	-	4,10%

Le tableau ci-après présente la répartition par devise et par type de taux (fixe ou variable) de la dette nette du Groupe au 31 décembre 2008 après gestion par des swaps de taux et des swaps de change.

Dette nette libellée en devises <i>(en millions d'euros)</i>	Après gestion		
	Variable	Fixe	Total
EUR	1 674	8 144	9 818
GBP	101	628	729
USD	358	36	394
SEK	286	4	290
Autres devises	45	141	186
TOTAL	2 464	8 953	11 417
	22%	78%	100%
Juste valeur des dérivés rattachés à la dette			(16)
Intérêts courus			278
TOTAL DETTE NETTE			11 679

Echéancier de révision de taux des actifs et des dettes financières

L'échéancier au 31 décembre 2008 des révisions de taux de la dette brute et des actifs financiers après gestion est présenté ci-après.

<i>(en millions d'euros)</i>	Moins d'1 an	de 1 à 5 ans	Au-delà de 5 ans	Total
Dette brute	5 764	4 742	3 110	13 616
Effet swap de taux	(1 250)	1 250		0
Disponibilités	(1 937)			(1 937)
DETTE NETTE APRES GESTION	2 577	5 992	3 110	11 679

NOTE 20 – ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

La synthèse des actifs et passifs financiers selon la norme IFRS 7 est la suivante :

(en millions d'euros)	Notes	31 décembre 2008	31 décembre 2007	31 décembre 2006
Prêts et créances				
- créances clients et autres créances	(9)	7 071	7 692	7 691
- prêts, dépôts et cautions	(7)	214	199	219
Actifs financiers disponibles à la vente				
- titres disponibles à la vente et autres titres	(7)	70	126	51
Actifs financiers à la juste valeur par résultat				
- dérivés actifs	(19)	75	37	19
- disponibilités et équivalents de trésorerie	(18)	1 937	1 294	1 468
Passifs financiers au coût amorti				
- dettes fournisseurs et autres dettes	(16)	(9 003)	(9 177)	(8 855)
- dettes financières long terme et court terme	(18)	(13 468)	(11 080)	(13 058)
Passifs financiers à la juste valeur				
- dettes financières long terme et court terme	(18)	(164)	(159)	(18)
- dérivés passifs	(19)	(59)	(20)	(10)

NOTE 21 – DETAIL PAR NATURE DU RESULTAT OPERATIONNEL

(en millions d'euros)	Exercice 2008	Exercice 2007	Exercice 2006
Chiffre d'affaires et produits accessoires	43 800	43 421	41 596
Charges de personnel :			
Salaires et charges sociales	(8 021)	(7 888)	(7 745)
Rémunérations en actions ^(a)	(58)	(58)	(58)
Retraites	(173)	(199)	(226)
Dotations aux amortissements	(1 511)	(1 521)	(1 522)
Autres ^(b)	(30 388)	(29 647)	(28 331)
Résultat d'exploitation	3 649	4 108	3 714
Résultat de cessions d'actifs ^(c)	53	394	175
Reprise des écarts d'acquisition négatifs en résultat	1	11	9
Autres produits opérationnels	54	405	184
Charges de restructuration ^(d)	(190)	(172)	(213)
Provisions et charges sur litiges ^(e)	(472)	(784)	(95)
Dépréciations d'actifs ^(f)	(181)	(375)	(211)
Autres	(46)	(26)	(57)
Autres charges opérationnelles	(889)	(1 357)	(576)
Résultat opérationnel	2 814	3 156	3 322

- (a) Les rémunérations en actions sont détaillées en note 11 et 12. Elles comprennent 17 millions d'euros en 2008, 16 millions d'euros en 2007 et 19 millions d'euros en 2006 au titre du Plan d'Épargne Groupe (PEG). Cette charge est constatée en totalité à la clôture de la période de souscription c'est-à-dire le 10 avril en 2008.
- (b) Ce poste correspond aux coûts des marchandises vendues de l'activité négoce dans le pôle Distribution Bâtiment et aux frais de transport, coûts des matières premières et autres coûts de production dans les autres pôles. Il comprend également les pertes et profits de change nets qui sont des gains de change nets de 18 millions d'euros sur l'exercice 2008 contre des pertes et profits de change quasiment nuls en 2007 et des pertes de change nettes de 4 millions d'euros en 2006.
En 2008, le montant des frais de recherche et développement comptabilisés en charges d'exploitation s'élève à 377 millions d'euros (393 millions d'euros en 2007 et 362 millions d'euros en 2006).
- (c) Les résultats de cessions d'actifs sont positifs de 53 millions d'euros en 2008, 394 millions d'euros en 2007 et 175 millions d'euros en 2006. En 2007, le résultat de cessions d'actifs correspondait principalement à la plus-value réalisée lors de la cession de Saint-Gobain Desjonquères et ses filiales (note 2).
- (d) En 2008, les charges de restructurations sont composées notamment de 127 millions d'euros d'indemnités de départ (105 millions d'euros en 2007 et 133 millions d'euros en 2006).
- (e) En 2008, 2007 et 2006, les provisions et charges sur litiges comprennent essentiellement la charge relative aux litiges amiante et la provision pour litige concurrentiel qui est commentée dans les notes 15 et 26.
- (f) En 2008, les dépréciations d'actifs comprennent notamment une charge de 68 millions d'euros sur les écarts d'acquisition (82 millions d'euros en 2007 et 125 millions d'euros en 2006), 6 millions d'euros sur les immobilisations incorporelles (6 millions d'euros en 2007 et 4 millions d'euros en 2006), 97 millions d'euros sur les immobilisations corporelles (106 millions d'euros en 2007 et 75 millions d'euros en 2006) et le solde sur les actifs financiers ou les actifs courants. Par ailleurs, en 2007 une dépréciation sur les actifs détenus en vue de la vente d'un montant de 161 millions d'euros avait été enregistrée (note 2).

NOTE 22 – RESULTAT FINANCIER

Détail des autres produits et charges financiers

<i>(en millions d'euros)</i>	Exercice 2008	Exercice 2007	Exercice 2006
Coût financier des retraites	(428)	(440)	(428)
Rendement des fonds	431	451	387
Coût financier des retraites net	3	11	(41)
Autres charges financières	(71)	(115)	(102)
Autres produits financiers	25	29	20
Autres produits et charges financiers	(43)	(75)	(123)

Comptabilisation des instruments financiers

En 2008, les charges financières nettes s'élèvent à 750 millions d'euros (701 millions d'euros en 2007 et 748 millions d'euros en 2006). De ce montant, 600,5 millions d'euros (523,6 millions d'euros en 2007 et 492,3 millions d'euros en 2006) correspondent aux instruments comptabilisés au coût amorti de la Compagnie de Saint-Gobain et de Saint-Gobain Nederland, tandis que les instruments comptabilisés à la juste valeur de ces deux entités représentent un effet positif de 6,3 millions d'euros (3,5 million d'euros en 2007 et 1,6 million d'euros en 2006).

NOTE 23 – RESULTAT NET COURANT ET MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT

Le résultat net courant s'élève à 1 914 millions d'euros en 2008 (2 114 millions d'euros en 2007 et 1 702 millions d'euros en 2006). Rapporté au nombre moyen pondéré de titres en circulation au 31 décembre (374 998 085 actions en 2008, 367 124 675 actions en 2007 et 341 048 210 en 2006), il représente un bénéfice net courant par action de 5,10 euros pour 2008, 5,76 euros pour 2007 et 4,99 euros pour 2006.

L'écart entre le résultat net et le résultat net courant s'explique de la façon suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	Exercice 2008	Exercice 2007	Exercice 2006
Résultat net part du Groupe	1 378	1 487	1 637
Déduction faite des éléments suivants :			
Résultat de cessions d'actifs	53	394	175
Dépréciations d'actifs	(181)	(375)	(211)
Dotation provision pour litige concurrentiel	(400)	(694)	0
Dotation aux provisions non récurrentes sur garantie produits	(51)	0	0
Impact des minoritaires	6	(2)	(3)
Effets d'impôts part du Groupe	37	50	(26)
Résultat net courant part du Groupe	1 914	2 114	1 702

La marge brute d'autofinancement s'élève à 3 487 millions d'euros en 2008 (3 762 millions d'euros en 2007 et 3 347 millions d'euros en 2006) et la marge brute d'autofinancement hors impôts sur plus ou moins-values s'élève à 3 487 millions d'euros en 2008 (3 712 millions d'euros en 2007 et 3 373 millions d'euros en 2006).

Leur calcul est le suivant :

<i>(en millions d'euros)</i>	Exercice 2008	Exercice 2007	Exercice 2006
Résultat net part du Groupe	1 378	1 487	1 637
Part des intérêts minoritaires dans le résultat net	59	56	45
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence, nette des dividendes reçus	(7)	(6)	(2)
Dotation aux amortissements et dépréciations d'actifs	1 681	1 875	1 717
Résultat de cessions d'actifs	(53)	(394)	(175)
Dotation provision pour litige concurrentiel	400	694	0
Dotation aux provisions non récurrentes sur garantie produits	51	0	0
Résultats latents liés aux variations de juste valeur et aux paiements en actions	15	50	125
Marge brute d'autofinancement	3 524	3 762	3 347
Impôts sur résultat de cessions	(37)	(50)	26
Marge brute d'autofinancement hors impôts sur plus ou moins-values	3 487	3 712	3 373

NOTE 24 – RESULTAT PAR ACTION

Le calcul des différents résultats par action est présenté ci-dessous.

	Résultat net part du groupe retraité	Nombre de titres	Résultat par action (en euros)
<i>(en millions d'euros)</i>			
Exercice 2008			
Nombre moyen pondéré de titres en circulation	1 378	374 998 085	3,67
Nombre moyen pondéré et dilué de titres	1 378	376 825 178	3,66
Exercice 2007			
Nombre moyen pondéré de titres en circulation	1 487	367 124 675	4,05
Nombre moyen pondéré et dilué de titres	1 487	374 344 930	3,97
Exercice 2006			
Nombre moyen pondéré de titres en circulation	1 637	341 048 210	4,80
Nombre moyen pondéré et dilué de titres	1 652 ⁽¹⁾	363 809 234	4,54

(1) En 2006, la charge nette d'intérêts des Oceane (15 millions d'euros) avait été annulée dans le calcul du résultat dilué par action.

Le nombre moyen pondéré de titres en circulation est calculé en retranchant les actions détenues en propre par le Groupe (4 545 149 titres au 31 décembre 2008) du nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Le nombre moyen pondéré et dilué de titres est calculé à partir du nombre moyen pondéré de titres en circulation en tenant compte de tous les effets de la conversion des instruments dilutifs existants, c'est-à-dire des plans d'options de souscription et d'achat d'actions soit 1 827 093 titres en 2008, 7 220 255 titres en 2007 et 5 284 991 titres en 2006, ainsi que de l'incidence des Oceane pour 17 476 033 titres en 2006.

NOTE 25 – ENGAGEMENTS

Les obligations contractuelles et les engagements commerciaux sont regroupés dans la note ci-dessous à l'exception des engagements du Groupe au titre de l'endettement et des instruments financiers présentés respectivement dans les notes 18 et 19.

Le Groupe ne supporte aucun autre engagement significatif.

- **Obligations en matière de location-financement**

Les immobilisations en location-financement sont immobilisées dans les comptes du Groupe et font donc l'objet de l'inscription d'une dette au passif du bilan.

En 2008, les engagements de loyers futurs relatifs à des contrats de location-financement correspondent pour 64 millions d'euros à des terrains et constructions. La valeur nette globale des contrats de location-financement immobilisés s'élève à 201 millions d'euros en 2008 (190 millions d'euros en 2007).

<i>(en millions d'euros)</i>	2008	2007
Loyers futurs		
A moins d'1 an	48	48
De 1 à 5 ans	106	96
Au-delà de 5 ans	28	33
Total des loyers futurs minimums	182	177
Moins frais financiers	(17)	(21)
Valeur actuelle des loyers futurs minimums	165	156

- **Obligations en matière de location simple**

Le Groupe a recours à de nombreux contrats de location simple, que ce soit pour la location de matériels, de véhicules, de bureaux, d'entrepôts ou de locaux destinés à la production. Les périodes de location sont en général comprises entre 1 et 9 ans. Ces contrats présentent des clauses de renouvellement sur des périodes variables ainsi que parfois des clauses relatives au paiement de taxes immobilières et de primes d'assurance. Dans la plupart des cas, la Direction pense renouveler les contrats de location en cours ou les remplacer par d'autres contrats puisque ceux-ci font partie de la gestion courante du Groupe.

En 2008, les charges de location s'élèvent à 713 millions d'euros dont 437 millions d'euros pour les terrains et les constructions, et les produits de sous-location à 17 millions d'euros. La charge nette de location s'élève à 696 millions d'euros.

Les engagements du Groupe en matière de location simple se présentent ainsi :

<i>(en millions d'euros)</i>	Total 2008	Paiements dus par période			Total 2007
		A moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Au-delà de 5 ans	
Contrats de location simple					
Charges de location	3 246	641	1 507	1 098	3 090
Produits de sous-location	(91)	(14)	(30)	(47)	(133)
Total	3 155	627	1 477	1 051	2 957

- **Engagements d'achats irrévocables**

Les engagements d'achats irrévocables comprennent les obligations contractuelles relatives aux achats de matières premières et de services ainsi que les engagements contractuels en matière d'investissements.

<i>(en millions d'euros)</i>	Total 2008	Paiements dus par période			Total 2007
		A moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Au-delà de 5 ans	
Engagements d'achats irrévocables					
- immobilisations	131	119	10	2	317
- matières premières	684	232	346	106	717
- services	126	43	80	3	90
- autres	220	129	82	9	152
Total	1 161	523	518	120	1 276

- **Engagements de garanties**

Dans le cadre des cessions de filiales, le Groupe peut être amené à donner des garanties de passif. Il est constitué une provision chaque fois qu'un risque est identifié et qu'une estimation du coût est possible.

En 2008 le Groupe Saint-Gobain a également reçu des engagements de garantie pour un montant de 120 millions d'euros contre 92 millions d'euros à fin 2007.

- **Engagements commerciaux**

<i>(en millions d'euros)</i>	Total 2008	Montant des engagements par période			Total 2007
		A moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Au-delà de 5 ans	
Dettes assorties de garantie	35	20	6	9	9
Obligations de rachat	0				0
Autres engagements donnés	132	58	40	34	140
Total	167	78	46	43	149

Les actifs nantis représentent fin 2008 un montant de 228 millions d'euros contre 242 millions d'euros fin 2007 et concernent principalement des actifs immobilisés en Inde.

Le montant des créances assorties de garantie détenues par le Groupe s'élève à 89 millions d'euros au 31 décembre 2008 contre 115 millions d'euros à fin 2007.

NOTE 26 – LITIGES

Litiges français relatifs à l'amiante

En France, où les sociétés Everite et Saint-Gobain PAM ont exercé dans le passé des activités de fibre-ciment, de nouvelles actions individuelles émanant d'anciens salariés de ces sociétés, à raison des maladies professionnelles liées à l'amiante dont ils sont ou ont été atteints, ou de leurs ayants droit, sont venues s'ajouter en 2008 à celles engagées depuis 1997. 676 actions au total au 31 décembre 2008 ont été ainsi engagées depuis l'origine contre ces deux sociétés en vue d'obtenir une indemnisation complémentaire à la prise en charge par les Caisses d'Assurance Maladie des conséquences de ces maladies professionnelles.

Sur ces 676 procédures, 567 sont au 31 décembre 2008 définitivement terminées tant sur le fond que sur le montant des indemnisations. Dans ces dossiers les juridictions ont toutes retenu la responsabilité de l'employeur au titre de la faute inexcusable.

Les indemnisations mises définitivement à la charge d'Everite et de Saint-Gobain PAM l'ont été pour un montant global inférieur à 2 millions d'euros.

Concernant les 109 actions restant en cours contre Everite et Saint-Gobain PAM au 31 décembre 2008, 35 sont terminées sur le fond mais sont, pour la fixation du montant des indemnisations, en attente des conclusions d'expertises médicales. Dans 30 de ces dossiers la charge financière des condamnations est affectée aux Caisses d'Assurance Maladie pour des motifs de droit (prescription, inopposabilité). Pour les 5 dossiers restants, les juridictions n'ont pas encore statué sur le caractère opposable ou inopposable des procédures.

Sur les 74 actions restantes, 4 ont été radiées par suite de la saisine du Fonds d'Indemnisation des Victimes de l'Amiante et les 70 autres sont, au 31 décembre 2008, en cours sur le fond, à différents stades de la procédure : 11 sont en cours de procédure administrative devant des Caisses d'Assurance Maladie, 52 sont pendantes devant des Tribunaux des Affaires de Sécurité Sociale, 7 devant des Cours d'appel.

Par ailleurs, 110 actions de même nature ont été au total au 31 décembre 2008 engagées depuis l'origine par des salariés ou anciens salariés de 12 sociétés françaises du Groupe qui avaient notamment utilisé des équipements de protection en amiante destinés à les protéger de la chaleur des fours (ces chiffres tiennent compte de la cession par le Groupe des sociétés Saint-Gobain Desjonquères et Saint-Gobain Vetrotex).

Au 31 décembre 2008, on comptait 8 instances dans lesquelles les salariés se sont désistés pour saisir le Fonds d'Indemnisation des Victimes de l'Amiante.

A cette même date, 64 procédures étaient définitivement terminées, sur lesquelles 12 décisions ont retenu la faute inexcusable de l'employeur, mais sans incidence financière pour les sociétés concernées.

S'agissant des 38 actions restant en cours au 31 décembre 2008, 4 en sont encore au stade de l'instruction par les Caisses d'Assurance Maladie, 22 sont pendantes devant des Tribunaux des Affaires de Sécurité Sociale, 10 devant des Cours d'appel et 2 devant la Cour de Cassation.

Litiges américains relatifs à l'amiante

Aux Etats-Unis, plusieurs activités du Groupe qui ont dans le passé fabriqué des produits ayant contenu de l'amiante tels que des tuyaux en fibre-ciment, des produits de toiture ou des isolants spéciaux, font l'objet d'actions judiciaires en dommages-intérêts de personnes autres que leurs salariés ou anciens salariés à raison d'une exposition alléguée à ces produits sans que, dans de nombreux cas, ne soient démontrées ni une exposition spécifique à un ou plusieurs produits donnés, ni une maladie ou une incapacité physique particulière. La grande majorité de ces actions vise le plus souvent simultanément de très nombreuses autres entreprises extérieures au Groupe qui ont été fabricants, distributeurs, installateurs ou utilisateurs de produits ayant contenu de l'amiante.

- **Evolution en 2008**

Après trois années, de 2001 à 2003, marquées par un nombre élevé de nouveaux litiges mettant en cause CertainTeed (60 000 en 2001, 67 000 en 2002 et 62 000 en 2003, contre 19 000 en 2000), le nombre des nouveaux litiges est tombé à 18 000 en 2004, puis a continué à décroître pour se situer à 17 000 en 2005, à 7 000 en 2006, à 6 000 en 2007 et à environ 5 000 en 2008. Observée depuis quatre ans dans la plupart des Etats, en particulier dans ceux qui avaient enregistré les plus forts volumes de plaintes, cette diminution est notamment liée à l'évolution de certaines législations locales des Etats vers des critères plus restrictifs de recevabilité des plaintes.

Le règlement des litiges visant CertainTeed se fait dans la quasi-totalité des cas par voie de transactions. Environ 8 000 litiges du stock des litiges en cours ont ainsi fait l'objet d'une transaction en 2008 (contre 54 000 en 2003 et 20 000 en 2004 et également 20 000 en 2005, 12 000 en 2006 et 8 000 en 2007). Par ailleurs, environ 3 000 plaintes (principalement dans l'Etat de New York) ont été transférées en « dossiers inactifs » à la suite de décisions de justice. Compte tenu du stock de litiges existant à fin 2007 (74 000), des nouveaux litiges survenus pendant l'exercice et des litiges ainsi résolus par voie de transactions ou de transferts en dossiers inactifs, environ 68 000 litiges demeuraient en cours au 31 décembre 2008. Une proportion élevée de ces litiges en cours correspond à des plaintes enregistrées il y a plus de cinq ans par des personnes n'ayant pas démontré de réelle exposition à l'amiante. Il est probable qu'un grand nombre de ces plaintes seront un jour annulées par les tribunaux.

- **Incidence sur les comptes**

Cette situation a conduit le Groupe à comptabiliser une charge de 75 millions d'euros au titre de l'exercice 2008, destinée à faire face à l'évolution des litiges. Ce montant est légèrement inférieur à ceux comptabilisés en 2007 (90 millions d'euros), en 2006 (95 millions d'euros), en 2005 (100 millions d'euros), en 2004 (108 millions d'euros) et en 2002 et 2003 (100 millions d'euros). La provision pour litige amiante chez CertainTeed aux Etats-Unis s'établit au 31 décembre 2008 à 361 millions d'euros, soit 502 millions de dollars (contre 321 millions d'euros, soit 473 millions de dollars au 31 décembre 2007 et 342 millions d'euros, soit 451 millions de dollars au 31 décembre 2006).

- **Incidence sur la trésorerie**

Le montant total des indemnités payées au titre des plaintes déposées contre CertainTeed, (correspondant pour partie à des litiges ayant fait l'objet d'une transaction avant 2008 mais pour lesquels les indemnités n'ont été versées qu'en 2008 et pour partie à des litiges entièrement réglés et indemnisés en 2008), ainsi que des indemnités (nettes de couvertures d'assurance) versées par les autres activités du Groupe impliquées dans des actions judiciaires liées à l'amiante, s'est élevé à 48 millions d'euros soit 71 millions de dollars (contre 53 millions d'euros soit 73 millions de dollars en 2007 et 67 millions d'euros soit 84 millions de dollars en 2006).

- **Perspectives 2009**

Les évolutions constatées au cours des derniers mois ne manifestent pas de nouveau changement significatif, ni en ce qui concerne le nombre des nouveaux litiges, ni en ce qui concerne le montant des indemnisations.

Au Brésil, les anciens salariés des sociétés du Groupe qui sont atteints de maladies professionnelles liées à l'amiante se voient proposer, selon les cas, soit une indemnisation exclusivement pécuniaire soit une assistance médicale à vie assortie d'une indemnisation ; seul un petit nombre de contentieux est en cours à fin 2008 à cet égard, et ils ne présentent pas de risque significatif pour les filiales concernées.

Décisions de la Commission Européenne dans les secteurs du vitrage bâtiment et du vitrage automobile

En Novembre 2007 et 2008, la Commission Européenne a rendu ses décisions dans les dossiers du vitrage bâtiment et du vitrage automobile, respectivement.

Par décision du 28 Novembre 2007 concernant le dossier du vitrage bâtiment, la Commission Européenne a estimé que la violation de l'article 81 du Traité de Rome était établie dans ce dossier à l'encontre, notamment, de Saint-Gobain Glass France, et a infligé à cette société, conjointement et solidairement avec la Compagnie de Saint-Gobain, une amende de 133,9 millions d'euros. La Compagnie de Saint-Gobain et Saint-Gobain Glass France ont décidé de ne pas introduire de recours contre cette décision. L'amende a été réglée le 3 mars 2008.

Par décision du 12 Novembre 2008 concernant le dossier du verre automobile, la Commission Européenne a également considéré que l'infraction à l'article 81 du traité était établie et a infligé à Saint-Gobain Glass France, Saint-Gobain Sekurit France et Saint-Gobain Sekurit Deutschland GmbH, conjointement et solidairement avec la Compagnie de Saint-Gobain une amende de 896 millions d'euros.

Les sociétés concernées ont engagé un recours devant le Tribunal de première instance des Communautés Européennes à l'encontre de cette dernière décision, qui leur apparaît manifestement excessive et disproportionnée.

La Commission a accepté, en raison de ce recours, qu'une garantie financière couvrant le principal de l'amende de 896 millions d'euros et les intérêts s'y rapportant (5,25% qui s'appliqueront à compter du 9 mars 2009) soit constituée jusqu'à la décision du Tribunal de première instance, en lieu et place du paiement de l'amende. Les dispositions nécessaires ont été prises pour la mise en place de cette garantie dans les délais impartis.

En conséquence, le montant de la provision de 694 millions d'euros constituée au 31 décembre 2007, ramené à 560 millions d'euros au 30 juin 2008 du fait du paiement de l'amende de 134 millions d'euros à été porté à 960 millions d'euros au 31 décembre 2008 pour couvrir intégralement, sur la durée estimée du recours, le montant de l'amende de 896 millions d'euros, les frais de la garantie financière et les frais juridiques associés. La dotation complémentaire de 400 millions d'euros a été comptabilisée en « autres charges opérationnelles ».

NOTE 27 – ENVIRONNEMENT - HYGIENE – SECURITE (EHS)

Actifs environnementaux

Les coûts engagés pour limiter ou prévenir les risques environnementaux sont immobilisés lorsqu'ils engendrent des avantages économiques futurs. Ils concernent les équipements de dépollution et de protection, les investissements destinés au recyclage des matières premières et des déchets, les investissements visant la réduction de certaines consommations de matières premières et d'énergie ainsi que les investissements de recherche ayant pour but l'amélioration du cycle de vie des produits.

Passifs environnementaux

Lorsque le Groupe estime qu'il existe un risque environnemental, une provision correspondant aux coûts futurs estimés est comptabilisée dans les provisions pour autres passifs. Ces provisions s'élèvent à 158 millions d'euros au 31 décembre 2008 contre 146 millions d'euros en 2007 et 131 millions d'euros au 31 décembre 2006.

Ces provisions sont actualisées au cas par cas en fonction de l'échéance du risque. C'est en particulier le cas des provisions couvrant le coût de restauration de sites, de démantèlement et de mise hors service. En revanche, lorsque l'échéance est incertaine, le risque est considéré comme immédiatement exigible et aucune actualisation n'est pratiquée.

Les risques environnementaux et les sites industriels relevant d'une réglementation spécifique font l'objet d'un suivi par la Direction de l'Environnement, Hygiène et Sécurité.

NOTE 28 – RELATIONS AVEC LES PARTIES LIEES**Soldes et transactions avec les sociétés mises en équivalence**

<i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2008	31 décembre 2007	31 décembre 2006
Actif			
Créances financières	2	2	11
Stocks	1	0	1
Créances à court terme	11	9	16
Disponibilités et équivalents de trésorerie	0	0	1
Provisions pour dépréciation des comptes d'actif	0	0	
Passif			
Dettes à court terme	4	1	7
Crédits de trésorerie	0	0	4
Charges			
Achats	21	17	86
Produits			
Ventes	45	41	66

Chiffre d'affaires avec les sociétés intégrées proportionnellement

La quote-part de chiffre d'affaires relative aux partenaires, qui est réalisée par le Groupe avec les sociétés consolidées en intégration proportionnelle, est considérée comme une opération avec des tiers et n'est pas éliminée dans les comptes consolidés. Elle représente 8 millions d'euros en 2008 contre 4 millions d'euros en 2007 et 3 millions d'euros en 2006.

Transactions avec les actionnaires principaux

Certaines filiales du Groupe Saint-Gobain, en particulier dans le pôle Distribution Bâtiment, réalisent des opérations avec des filiales du groupe Wendel essentiellement Legrand et Materis. Depuis la prise de participation progressive de Wendel au 2ème semestre 2007, les relations commerciales entre les deux groupes n'ont pas été modifiées et sont réalisées à la valeur de marché.

NOTE 29 – CO-ENTREPRISES

Les soldes du bilan et du compte de résultat correspondant à la quote-part du Groupe dans l'ensemble des sociétés consolidées par intégration proportionnelle à la clôture de l'exercice sont les suivants :

- Actifs non courants : 303 millions d'euros
- Actifs courants : 163 millions d'euros
- Passifs non courants : 35 millions d'euros
- Passifs courants : 142 millions d'euros
- Chiffre d'affaires : 320 millions d'euros
- Charges d'exploitation : 257 millions d'euros

NOTE 30 – REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Les rémunérations directes et indirectes versées en 2008 aux membres du Conseil d'administration et aux membres de la Direction du Groupe sont ventilées de la façon suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	2008
Jetons de présence	0,8
Rémunérations brutes directes et indirectes :	
- part fixe	8,0
- part variable	5,4
Charges de retraite IAS19 estimées	1,4
Charges liées aux stock-options	10,7
Indemnités de fin de contrat de travail	1,5
Total	27,8

Les charges patronales sur les rémunérations représentent un montant estimé de 3,3 millions d'euros.

NOTE 31 – EFFECTIFS

Effectifs moyens	2008	2007	2006
Sociétés consolidées par intégration globale			
Cadres	22 674	22 258	22 648
Employés	84 589	82 734	80 078
Ouvriers	99 205	101 642	103 095
Total	206 468	206 634	205 821
Sociétés consolidées par intégration proportionnelle (*)			
Cadres	126	42	52
Employés	548	323	264
Ouvriers	911	650	702
Total	1 585	1 015	1 018
Total général	208 053	207 649	206 839

(*) Quote-part du Groupe dans les effectifs de ces sociétés

Au 31 décembre 2008, compte tenu des sociétés en intégration proportionnelle, l'effectif total est de 207 684 personnes (204 880 personnes en 2007 et 205 864 personnes en 2006).

NOTE 32 – INFORMATIONS SECTORIELLES**Informations sectorielles par pôle et par activité**

Par pôle, l'information sectorielle est présentée de la façon suivante :

- Pôle Vitrage
- Pôle Matériaux Haute Performance (MHP)
- Pôle Produits pour la Construction (PPC)
 - Aménagement Intérieur : activités Isolation et Gypse
 - Aménagement Extérieur : activités Mortiers, Canalisation et Produits d'extérieur
- Pôle Distribution Bâtiment
- Pôle Conditionnement

La Direction utilise en interne plusieurs types d'indicateurs pour mesurer la performance des activités et l'affectation des ressources. Ces indicateurs sont issus des informations utilisées pour la préparation des comptes consolidés et sont conformes aux exigences des normes. Les ventes internes sont généralement effectuées aux mêmes conditions que les ventes aux tiers et sont éliminées en consolidation. Les principes comptables suivis sont identiques à ceux suivis par le Groupe et décrits dans la note 1.

<i>(en millions d'euros)</i>	VITRAGE	MATERIAUX HAUTE PERFORMANCE	PRODUITS POUR LA CONSTRUCTION				DISTRIBUTION BATIMENT	CONDITION NEMENT	Autres *	Total
			Aména- gement Intérieur	Aména- gement Extérieur	Elimina- tions pôle	Total				
Exercice 2008										
Ventes externes	5 502	4 032	5 538	5 482		11 020	19 692	3 547	7	43 800
Ventes internes	47	133	611	437	(33)	1 015	4	0	(1 199)	0
Chiffre d'affaires et produits accessoires	5 549	4 165	6 149	5 919	(33)	12 035	19 696	3 547	(1 192)	43 800
Résultat d'exploitation	701	543	592	478		1 070	894	442	(1)	3 649
Résultat opérationnel	212	500	579	369		948	826	432	(104)	2 814
Résultat des équivalences		1	6	0		6	1	2	1	11
Amortissements	315	179	327	176		503	283	208	23	1 511
Dépréciations d'actifs	52	53	10	16		26	35	3	1	170
Ecart d'acquisition nets	181	1 213	3 559	2 258		5 817	3 217	243		10 671
Marques non amortissables			710	0		710	1 803			2 513
Total des actifs sectoriels**	4 920	4 179	9 474	5 758		15 232	13 125	2 830	417	40 703
Total des passifs sectoriels***	2 626	1 045	1 823	1 679		3 502	4 041	916	1 726	13 856
Investissements de l'exercice :										
- industriels	576	223	529	236		765	298	283	18	2 163
- en titres (nets trés. acq.)	23	59	15	1 536		1 551	547	45	1	2 226
Marge brute d'autofinancement	733	437	480	405		885	650	510	309	3 524

* La colonne "Autres" correspond à l'élimination des opérations intra-groupes pour le chiffre d'affaires interne et à l'activité Holding pour les autres rubriques.

** La différence entre le total de l'actif du bilan et le total des actifs sectoriels s'explique par les impôts courants et différés (755 millions d'euros) et la trésorerie (1 937 millions d'euros).

*** La différence entre le total du passif du bilan et le total des passifs sectoriels s'explique par les capitaux propres (14 530 millions d'euros), les impôts courants et différés (1 393 millions d'euros) et les dettes financières (13 616 millions d'euros).

<i>(en millions d'euros)</i>	VITRAGE	MATERIAUX HAUTE PERFORMANCE	PRODUITS POUR LA CONSTRUCTION				DISTRIBUTION BATIMENT	CONDITION - NEMENT	Autres *	Total
			Aménagement Intérieur	Aménagement Extérieur	Eliminations pôle	Total				
Exercice 2007										
Ventes externes	5 577	4 629	6 002	4 187		10 189	19 478	3 542	6	43 421
Ventes internes	34	123	626	329	(32)	923	2	4	(1 086)	0
Chiffre d'affaires et produits accessoires	5 611	4 752	6 628	4 516	(32)	11 112	19 480	3 546	(1 080)	43 421
Résultat d'exploitation	717	585	980	333		1 313	1 102	401	(10)	4 108
Résultat opérationnel	(49)	333	962	281		1 243	1 069	688	(128)	3 156
Résultat des équivalences		3	7	0		7	2	1	1	14
Amortissements	347	216	318	141		459	276	209	14	1 521
Dépréciations d'actifs	73	225	9	31		40	19	(4)	1	354
Ecarts d'acquisition nets	179	1 153	3 831	766		4 597	3 078	233		9 240
Marques non amortissables			815	0		815	1 948			2 763
Total des actifs sectoriels**	4 976	4 238	9 994	3 516		13 510	13 580	2 758	281	39 343
Total des passifs sectoriels***	2 421	1 125	1 911	1 366		3 277	4 249	936	1 047	13 055
Investissements de l'exercice :										
- industriels	523	238	622	211		833	369	309	20	2 292
- en titres (nets trés. acq.)	18	22	98	93		191	500	(1)	20	750
Marge brute d'autofinancement	677	487	739	321		1 060	825	425	288	3 762

* La colonne "Autres" correspond à l'élimination des opérations intra-groupes pour le chiffre d'affaires interne et à l'activité Holding pour les autres rubriques.

** La différence entre le total de l'actif du bilan et le total des actifs sectoriels s'explique par les impôts courants et différés (501 millions d'euros) et la trésorerie (1 294 millions d'euros).

*** La différence entre le total du passif du bilan et le total des passifs sectoriels s'explique par les capitaux propres (15 267 millions d'euros), les impôts courants et différés (1 594 millions d'euros) et les dettes financières (11 222 millions d'euros).

<i>(en millions d'euros)</i>	VITRAGE	MATERIAUX HAUTE PERFORMANCE	PRODUITS POUR LA CONSTRUCTION				DISTRIBUTION BATIMENT	CONDITION - NEMENT	Autres *	Total
			Aménagement Intérieur	Aménagement Extérieur	Eliminations pôle	Total				
Exercice 2006										
Ventes externes	5 051	4 809	5 864	4 215		10 079	17 579	4 074	4	41 596
Ventes internes	32	129	573	262	(38)	797	2	6	(966)	0
Chiffre d'affaires et produits accessoires	5 083	4 938	6 437	4 477	(38)	10 876	17 581	4 080	(962)	41 596
Résultat d'exploitation	480	500	1 028	348		1 376	1 001	376	(19)	3 714
Résultat opérationnel	455	415	989	240		1 229	980	379	(136)	3 322
Résultat des équivalences	(8)	3	10	0		10	2			7
Amortissements	322	248	284	147		431	268	239	14	1 522
Dépréciations d'actifs	25	27	7	28		35	3	93	12	195
Ecarts d'acquisition nets	189	1 380	3 962	722		4 684	2 826	248		9 327
Marques non amortissables			856	0		856	1 987			2 843
Total des actifs sectoriels**	4 905	5 184	9 804	3 464		13 268	12 819	3 367	251	39 794
Total des passifs sectoriels***	1 738	1 491	2 009	1 392		3 401	4 115	1 218	747	12 710
Investissements de l'exercice :										
- industriels	448	226	632	214		846	328	336	24	2 208
- en titres (nets trés. acq.)	13	1	19	79		98	331	58		501
Marge brute d'autofinancement	529	432	726	322		1 048	817	402	119	3 347

* La colonne "Autres" correspond à l'élimination des opérations intra-groupes pour le chiffre d'affaires interne et à l'activité Holding pour les autres rubriques.

** La différence entre le total de l'actif du bilan et le total des actifs sectoriels s'explique par les impôts courants et différés (414 millions d'euros) et la trésorerie (1 468 millions d'euros).

*** La différence entre le total du passif du bilan et le total des passifs sectoriels s'explique par les capitaux propres (14 487 millions d'euros), les impôts courants et différés (1 412 millions d'euros) et les dettes financières (13 067 millions d'euros).

Informations par zone géographique

<i>(en millions d'euros)</i>	France	Autres pays d'Europe Occidentale	Amérique du Nord	Pays émergents et Asie	Ventes internes	TOTAL
Au 31 décembre 2008						
Chiffre d'affaires et produits accessoires	13 076	19 941	5 499	7 404	(2 120)	43 800
Total des actifs sectoriels	11 322	16 938	5 672	6 771		40 703
Investissements industriels	565	684	221	693		2 163

<i>(en millions d'euros)</i>	France	Autres pays d'Europe Occidentale	Amérique du Nord	Pays émergents et Asie	Ventes internes	TOTAL
Au 31 décembre 2007						
Chiffre d'affaires et produits accessoires	12 931	19 905	5 793	6 921	(2 129)	43 421
Total des actifs sectoriels	11 031	16 110	5 538	6 664		39 343
Investissements industriels	550	699	372	671		2 292

<i>(en millions d'euros)</i>	France	Autres pays d'Europe Occidentale	Amérique du Nord	Pays émergents et Asie	Ventes internes	TOTAL
Au 31 décembre 2006						
Chiffre d'affaires et produits accessoires	12 528	18 448	6 790	5 933	(2 103)	41 596
Total des actifs sectoriels	10 990	16 219	5 981	6 604		39 794
Investissements industriels	499	751	363	595		2 208

Le chiffre d'affaires par destination des exercices 2008, 2007 et 2006 s'analyse comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	France	Autres pays d'Europe Occidentale	Amérique du Nord	Pays émergents et Asie	TOTAL
Au 31 décembre 2008					
Chiffre d'affaires et produits accessoires	11 499	19 253	5 262	7 786	43 800
Au 31 décembre 2007					
Chiffre d'affaires et produits accessoires	11 388	19 350	5 563	7 120	43 421
Au 31 décembre 2006					
Chiffre d'affaires et produits accessoires	10 874	17 853	6 618	6 251	41 596

NOTE 33 – PRINCIPALES SOCIETES CONSOLIDEES PAR INTEGRATION

Les principales sociétés consolidées sont présentées ci-dessous, notamment celles dont le chiffre d'affaires est supérieur à 100 millions d'euros.

Principales sociétés consolidées par intégration globale au 31 décembre 2008

**Pourcentage de
détention direct
et indirect**

POLE VITRAGE

Saint-Gobain Glass France	France	100,00%
Saint-Gobain Sekurit France	France	100,00%
Saint-Gobain Sekurit Deutschland GmbH & CO Kg	Allemagne	99,91%
Saint-Gobain Glass Deutschland GmbH	Allemagne	99,91%
SG Deutsche Glas GmbH	Allemagne	99,91%
Saint-Gobain Glass Benelux	Belgique	99,77%
Saint-Gobain Sekurit Benelux SA	Belgique	99,91%
Saint-Gobain Autover Distribution SA	Belgique	99,91%
Koninklijke Saint-Gobain Glass	Pays-Bas	99,77%
Saint-Gobain Glass Polska Sp Zoo	Pologne	99,91%
Cebrace Cristal Plano Ltda	Brésil	50,00%
Saint-Gobain Do Brazil Ltda	Brésil	100,00%
Saint-Gobain Cristaleria SA	Espagne	99,72%
Solaglas Ltd	Royaume-uni	99,97%
Saint-Gobain Glass Italia	Italie	100,00%
Saint-Gobain Sekurit Italia	Italie	100,00%
Hankuk Glass Industries	Corée	80,47%
Hankuk Sekurit Limited	Corée	90,11%
Saint-Gobain Glass India	Inde	97,82%
Saint-Gobain Glass Mexico	Mexique	99,72%

POLE MATERIAUX HAUTE PERFORMANCE

Saint-Gobain Abrasifs	France	99,92%
Société Européenne des Produits Réfractaires	France	100,00%
Saint-Gobain Abrasives Inc.	Etats-Unis	100,00%
Saint-Gobain Ceramics & Plastics Inc.	Etats-Unis	100,00%
Saint-Gobain Performance Plastics Corp.	Etats-Unis	100,00%
SG Abrasives Canada Inc	Canada	100,00%
Saint-Gobain Abrasivi	Italie	99,92%
SEPR Italia	Italie	100,00%
Saint-Gobain Abrasivos Brasil Ltda	Brésil	100,00%
Saint-Gobain Abrasives BV	Pays-Bas	99,92%
Saint-Gobain Abrasives Ltd	Royaume-Uni	99,97%
Saint-Gobain Vertex SRO	République Tchèque	100,00%

POLE PRODUITS POUR LA CONSTRUCTION**AMENAGEMENT INTERIEUR**

Saint-Gobain Isover	France	100,00%
Saint-Gobain Isover G+H AG	Allemagne	99,91%
CertainTeed Corporation	Etats-Unis	100,00%
Saint-Gobain Ecophon Group	Suède	99,98%
Saint-Gobain Construction Product Russia Insulation	Russie	100,00%
BPB Plc	Royaume-Uni	100,00%
Certain Teed Gypsum & Ceillings USA	Etats-Unis	100,00%
Certain Teed Gypsum Canada Inc	Canada	100,00%
BPB Gypsum (Pty) Ltd	Afrique du Sud	100,00%
Saint-Gobain Placo Iberica	Espagne	100,00%
BPB Italia SpA	Italie	100,00%
British Gypsum Ltd	Royaume-Uni	100,00%
Gypsum industries Ltd	Irlande	100,00%
Placoplatre SA	France	99,75%
Rigips GmbH	Allemagne	100,00%
Thai Gypsum Products PLC	Thaïlande	99,66%

AMENAGEMENT EXTERIEUR

Saint-Gobain Weber	France	99,99%
Saint-Gobain Do Brazil Ltda	Brésil	100,00%
Saint-Gobain Weber Cemarsa SA	Espagne	99,99%
Maxit Group AB	Suède	99,99%
Maxit Deutschland GmbH	Allemagne	99,99%
CertainTeed Corporation	Etats-Unis	100,00%
Saint-Gobain PAM SA	France	100,00%
Saint-Gobain Gussrohr KG	Allemagne	100,00%
Saint-Gobain Pipelines Plc	Royaume-Uni	99,97%
Saint-Gobain Canalizacion SA	Espagne	99,94%
Saint-Gobain PAM Italia s.p.a	Italie	100,00%
Saint-Gobain Canalizaçao SA	Brésil	100,00%
Saint-Gobain Xuzhou Pipe Co Ltd	Chine	100,00%

POLE DISTRIBUTION BATIMENT

Distribution Sanitaire Chauffage	France	100,00%
Lapeyre	France	100,00%
Point.P	France	100,00%
Saint-Gobain Distribucion y Construcccion	Espagne	100,00%
Saint-Gobain Building Distribution Deutschland GmbH	Allemagne	100,00%
Saint-Gobain Building Distribution Ltd	Royaume-Uni	99,97%
Saint-Gobain Distribution The Netherlands Bv	Pays-Bas	100,00%
Saint-Gobain Distribution Nordic AB	Suède	100,00%
Optimera AS	Norvège	100,00%
Optimera Danmark A/S	Danemark	100,00%
Sanitas Troesch	Suisse	100,00%
Norandex Building Material Distribution Inc	Etats-Unis	100,00%

POLE CONDITIONNEMENT

Saint-Gobain Emballage	France	100,00%
Saint-Gobain Vidros SA	Brésil	100,00%
Saint-Gobain Oberland AG	Allemagne	96,67%
Saint-Gobain Vicasa SA	Espagne	99,64%
Saint-Gobain Containers Inc.	Etats-Unis	100,00%
Saint-Gobain Vetri SpA	Italie	99,99%

NOTE 34 – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

La Compagnie de Saint-Gobain a procédé le 14 janvier 2009 au placement d'une émission obligataire de 1 milliard d'euros à 5 ans et demi, avec un coupon annuel de 8,25%.

Cette émission dont le produit a été encaissé le 26 janvier, est destinée au refinancement de la dette existante du Groupe et permettra d'allonger la maturité moyenne de son endettement.

TABLE DES MATIERES

BILAN CONSOLIDE	2
COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE.....	3
TABLEAU CONSOLIDE DES FLUX DE TRESORERIE.....	4
ETAT DES PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISES.....	5
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES	6
NOTE 1 – PRINCIPES COMPTABLES	7
NOTE 2 – EVOLUTION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION.....	22
NOTE 3 – ECARTS D’ACQUISITION	26
NOTE 4 – AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	27
NOTE 5 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES	29
NOTE 6 – TITRES MIS EN EQUIVALENCE	30
NOTE 7 – AUTRES ACTIFS NON COURANTS.....	31
NOTE 8 – STOCKS.....	32
NOTE 9 – CREANCES CLIENTS ET AUTRES CREANCES	33
NOTE 10 – CAPITAUX PROPRES	34
NOTE 11 – PLANS D’OPTIONS SUR ACTIONS	35
NOTE 12 – PLAN EPARGNE GROUPE	36
NOTE 13 – PROVISIONS POUR RETRAITES ET AVANTAGES AU PERSONNEL	39
NOTE 14 – IMPOTS SUR LES RESULTATS ET IMPOTS DIFFERES	47
NOTE 15 – AUTRES PROVISIONS ET PASSIFS COURANTS ET NON COURANTS.....	50
NOTE 16 – DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES	52
NOTE 17 – FACTEURS DE RISQUES	53
NOTE 18 – ENDETTEMENT NET.....	56
NOTE 19 – INSTRUMENTS FINANCIERS.....	61
NOTE 20 – ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS	64
NOTE 21 – DETAIL PAR NATURE DU RESULTAT OPERATIONNEL.....	64
NOTE 22 – RESULTAT FINANCIER.....	65
NOTE 23 – RESULTAT NET COURANT ET MARGE BRUTE D’AUTOFINANCEMENT.....	66
NOTE 24 – RESULTAT PAR ACTION	67
NOTE 25 – ENGAGEMENTS	68
NOTE 26 – LITIGES	70
NOTE 27 – ENVIRONNEMENT - HYGIENE – SECURITE (EHS)	73
NOTE 28 – RELATIONS AVEC LES PARTIES LIEES	74
NOTE 29 – CO-ENTREPRISES.....	74
NOTE 30 – REMUNERATION DES DIRIGEANTS	75
NOTE 31 – EFFECTIFS.....	75
NOTE 32 – INFORMATIONS SECTORIELLES	76
NOTE 33 – PRINCIPALES SOCIETES CONSOLIDEES PAR INTEGRATION	79
NOTE 34 – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE.....	82